

Treffort-Cuisiat

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2015



Actu municipales
Portrait
Actu scolaires
Evènements & animations
Actu associatives
Actu économiques
Actu environnement
Carnet



TRÉFORT-CUISIAT-MONTMERLE SONS

Une version dématérialisée du bulletin municipal peut vous être proposée dès la prochaine parution de décembre 2015 à la place du bulletin papier. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez nous joindre à communication@treffort-cuisiat.fr

CONCEPTION / RÉALISATION : AGB Print' - 04 74 45 52 80 

Le bulletin a été réalisé par la commission communication : Bernard AUDRY, Dominique BASSAND, Sébastien CONCHÉ, Jacqueline LÉTOUZET, Alain MONCEL, Frank MEUROU, Katinka SUTTER et Laëticia CARON.
En couverture : David Bressat Trio - Musicollines 2015
Directrice de publication : Monique WIEL
Dépôt des articles pour le prochain bulletin : avant le 1^{er} décembre 2015.

Mot du Maire

1

Actu municipales

- > Les délibérations
- > Les finances
- > Les brèves
- > Un nouvel agent technique sur la commune
- > Les mardis après-midi du foyer des Mousserons
- > Du nouveau au camping de la Grange du Pin

2
5
7
8
8
9

Portrait

- > Albert Grozel

10

Actu scolaires

- > La Treffortine : les mini-camps hiver comme été
- > Les TAP
- > Le sou des écoles
- > Les activités de l'espace jeune

11
12
13
13

Évènements et animations

- > Le débarquement à la Grange du Pin
- > Les Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont
- > Les trentième journées des Fruits d'automne
- > Au cœur de l'été, les fêtes du 15 août
- > Le 1^{er} décembre 2014 est née l'association « Musicollines »
- > Ça se Connait Film Festival – 1^{ère} édition
- > La médiathèque à l'heure d'été

14
15
16
16
17
18
19

Actu associatives

- > Association familiale, une fête chaleureuse et rythmée
- > Comité de fleurissement de Treffort-Cuisiat-Montmerle
- > Vigilance Information Santé sur 3 fronts en ce printemps 2015
- > Sons et Chansons, un pas sur l'image
- > Luz Tango
- > Association Modéliste de Treffort-Cuisiat
- > Plaine Revermont Football, saison 2014-2015
- > Tennis Club du Revermont
- > 2014-2015, une saison exceptionnelle pour le Handball Club du Revermont

20
20
21
22
23
23
24
24
25

Actu économiques

- > Restaurant de la Grange du Pin, entretien avec Rémy Cantin
- > Savoir Verre, une entreprise de la commune
- > Vous avez dit Perma-culture ?

26
27
27

Actu environnement

- > Le tri et vous
- > Comprendre les symboles du tri

28
28

Carnet

3 de couv.



Nouvelle commune, commune nouvelle ?

Les « communes nouvelles », vous en avez probablement entendu parler ces derniers temps, que ce soit à la radio, à la télévision ou dans votre presse habituelle.

C'est un sujet phare de la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Cette loi, socle de la réforme territoriale en cours, actuellement en 2ème lecture à l'Assemblée Nationale, définit entre autres, les nouvelles compétences et les seuils de population des prochaines intercommunalités. Elle propose également des mesures incitatives favorisant le rapprochement des communes afin de former des « communes nouvelles ».

Comme je vous l'ai évoqué au moment des vœux, en janvier dernier, la commune de Pressiat, forte de 240 habitants, a entamé un processus de réflexion visant à intégrer la commune de Treffort-Cuisiat.

Certes, les mesures financières sont intéressantes pour les 2 communes puisque le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement, octroyée par l'Etat, ne subirait pas les diminutions programmées pour les 3 prochaines années, et la commune nouvelle bénéficierait même d'une bonification de 5 %. Pour autant, il ne nous semble pas judicieux d'évoquer un rapprochement au seul argument financier.

Il faut bien plus...

Il faut qu'il y ait entre Treffort-Cuisiat et Pressiat, une réelle envie de développement concerté, avec une vision d'avenir partagée. De même qu'il existe un passé commun, une histoire singulière, un territoire adossé au Revermont, et qui fait sens...

Au quotidien, les habitants des 2 communes partagent déjà, et depuis de nombreuses années, une certaine communauté de vie : les enfants de Pressiat sont accueillis au groupe scolaire de Treffort-Cuisiat, et ils bénéficient, au même titre que les autres enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal, des services périscolaires proposés : Treffortine, cantine, TAP,

D'autres structures collaborent elles aussi depuis de longues années, telles que les pompiers, les anciens combattants, la communauté chrétienne, ... Elles font fi des limites géographiques de nos 2 communes !

Les habitants de Pressiat profitent également des commerces du centre de Treffort, travaillent pour certains d'entre eux dans la zone de Lucinges, utilisent les services locaux et les ressources des artisans, et contribuent ainsi à développer ces activités. Il est aussi indispensable qu'il y ait entre les 2 communes, la volonté de travailler ensemble, en effectuant un rapprochement des équipes municipales, élus et agents. Et je peux vous assurer que cet état d'esprit constructif, basé sur une confiance réciproque, existe réellement d'ores et déjà.

Je suis persuadée qu'une union avec Pressiat, loin de nous affaiblir ou de nous appauvrir, permettra au contraire de connaître un nouvel élan, une dynamique forte et un développement de l'intégralité de cette « commune nouvelle », en mettant en commun l'ensemble des ressources financières, humaines, associatives, matérielles, ... Rappelons-nous la fusion de Treffort et Cuisiat en 1972 : sans ce rapprochement, plutôt décrié à l'époque, les 2 villages auraient irrémédiablement décliné et périclité...

Si le processus engagé aboutit à la création d'une commune nouvelle, gageons que, fort de projets fédérateurs concernant l'ensemble du territoire, le rapprochement de Treffort-Cuisiat et Pressiat permettra le développement harmonieux et « gagnant-gagnant » d'une nouvelle commune composée alors d'environ 2 550 habitants !

Vous serez invités à l'automne prochain à des réunions publiques vous permettant d'échanger sur ce sujet.

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été, riche de rencontres et de projets !

Monique WIEL, Maire



Les conseils municipaux

Les délibérations

Séance du 11 décembre 2014

> Exonération taxe aménagement

Par délibération du 12 novembre 2014, le conseil avait décidé d'exonérer de la taxe d'aménagement, les abris de jardin de moins de 20m². Suite à la lecture du courrier du contrôle de légalité, Madame le Maire explique que l'exonération ne peut porter que sur l'ensemble des abris de jardins soumis à déclaration préalable, sans que la collectivité puisse opérer de distinction au regard de la superficie de ce type de construction. Après en avoir délibéré, le CM accepte l'exonération de cette taxe d'aménagement.

> Charte informatique médiathèque

Le CM valide la charte informatique de la médiathèque, associée au règlement intérieur ayant pour objet de préciser les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques de la médiathèque (connexions à internet et poste informatique) ; ainsi que les responsabilités des utilisateurs de ces ressources en accord avec la législation.

La mise à disposition du grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'informatique et de la communication s'inscrit dans les missions de service public de la médiathèque afin d'élargir les ressources documentaires disponibles, mais aussi de permettre au plus grand nombre de s'approprier et de maîtriser ces nouvelles technologies.

> Salle de réunion paroissiale

Un bail fait en 1973 pour la location d'un terrain sur lequel l'association paroissiale s'était engagée à édifier à ses frais un bâtiment à usage de salle de réunion, pour 1 franc par an pendant 30 ans mais dont la contrepartie était qu'à expiration du bail la commune devenait propriétaire, est arrivé à expiration depuis plus de 10 ans. Il convient de régulariser cette situation. L'association a fait savoir qu'elle souhaitait garder l'usage de cette salle. Un bail emphytéotique n'est pas envisageable car il ne s'agit pas d'une opération d'intérêt général, ni d'une mission de service public.

Le bâtiment ayant été construit et financé par l'association, le CM autorise la signature d'un bail ou d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux. L'association continuera à prendre tous les frais de fonctionnement, elle ne pourra exiger aucune mise en état, ni aucune réparation de quelque nature que ce soit, sauf les grosses réparations telles que prévues à l'article 606 du code civil. Le bail ou la convention devra permettre également à la commune d'utiliser cette salle pour ses besoins propres.

Après en avoir délibéré, le CM mandate le maire pour rencontrer les membres de l'association et signer le bail ou la convention de mise à disposition à titre gracieux, dans le meilleur intérêt de la commune.

> Bail occupation presbytère

Le CM prend acte de la décision suivante :

Bail d'occupation du presbytère de Treffort (2 pièces et 1 sanitaire) entre la commune et l'association diocésaine. Renouvellement pour 9 ans dans les mêmes conditions que précédemment, à savoir : gratuité du loyer en compensation de l'indemnité de gardiennage de l'église qui ne sera pas versée par la commune.

> Demande de subvention travaux

Grange du Pin

CAP 3B, dans le cadre du CTTLA, serait susceptible d'apporter une aide financière d'un montant de 30 000 € pour le projet de mise en accessibilité et rénovation des sanitaires du camping de la Grange du Pin. La base subventionnable s'élève

à 165 000 €. Le CM, après en avoir délibéré, adopte le plan de financement ci-après :
Montant de la dépense : 165 000 €

Aide CTTLA : 30 000 €

Fonds propres : 135 000 €

Et sollicite CAP 3B pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du CTTLA.

> Subvention voyage scolaire

Après en avoir délibéré, considérant ce qui avait été fait précédemment, le CM accepte le versement d'une subvention d'un montant de 33 % du coût, dans la limite de 100 € par enfant de la commune, pour le projet « classe de mer » à Sanary, pour 67 enfants. Le coût du séjour étant estimé à 336,25 €.

Le CM demande à ce que les enfants fassent un compte rendu de leur voyage dès leur retour.

> Subventions toiture

Le CM donne son accord pour le versement d'une subvention de 492 € à Mme Fraucourt Pes et 720 € à M. Mialhe pour la rénovation de leur toiture utilisant des tuiles anciennes.

> Clôture budget lotissement

Le CM accepte la clôture des budgets lotissements « Pré Michaud » et « St Michel » au 31/12/14 puisque toutes les opérations sur ces lotissements sont maintenant terminées et qu'il n'y a plus lieu de garder les budgets annexes.

> Remboursement emprunt

Un emprunt de 750 000 € à un taux de 5,10 % a été contracté sur 25 ans par l'ancienne municipalité. Compte tenu de la baisse actuelle des taux et du niveau de la trésorerie, la municipalité propose le remboursement anticipé de cet emprunt. Elle envisage de contracter un nouvel emprunt lorsque le dossier « rénovation de la mairie » sera plus accompli.

Après en avoir délibéré, le CM accepte le remboursement de cet emprunt au 31/12/2014 et autorise le maire à effectuer la décision budgétaire modificative en conséquence.

> Vente de bois déchiqueté

La commune de St Etienne du Bois souhaiterait acheter du bois déchiqueté à la commune de Treffort-Cuisiat. Sachant que, d'une part cette vente ne gênera pas l'approvisionnement de notre chaufferie et que d'autre part, lors du dépôt de demande de subvention pour le hangar bois, la commune s'était engagée à mutualiser cet équipement pour en faire bénéficier le territoire de l'intercommunalité, le CM, après en avoir délibéré, fixe le prix de vente du bois déchiqueté à 25 € HT le MAP (pris sur place). Le prix de revient étant estimé à 25 € HT le MAP.

Séance du 14 janvier 2015

> Règlement de la médiathèque

Lors du précédent conseil, une erreur a été commise concernant le prêt des CD et DVD ; il convient de modifier l'article 11 du règlement de la médiathèque comme suit : « L'utilisateur peut emprunter 3 CD et 2 DVD pour une durée de 2 semaines » au lieu de 3 DVD pour 3 semaines.

Après délibération, le CM prend note de cette modification et valide le règlement de la médiathèque.



> Échange de terrain Grange du Pin

Afin de pouvoir procéder à l'aménagement du tour du lac de la Grange du Pin, un échange de terrain s'avère indispensable. L'accord des propriétaires a été donné pour envisager l'échange de 922 m² de terrain communal contre une parcelle privée d'environ 870 m² longeant le lac. Les surfaces exactes seront connues après établissement du document d'arpentage.

Après en avoir délibéré, le CM donne son accord pour cet échange, mandate Mme le maire pour contacter le géomètre afin d'établir le document d'arpentage, autorise Mme le maire à signer tout document relatif à cette affaire et note que les frais de géomètres et de notaires seront pris en charge par la commune demanderesse.

> Convention DDT – instruction droit du sol

La loi ALUR du 24 mars 2014 (accès au logement et urbanisme rénové) prévoit de réserver la mise à disposition des services de l'Etat aux communes situées dans un établissement public de coopération intercommunale de moins de 10 000 habitants.

Ainsi, à Treffort-Cuisiat, la DDT pourra continuer d'assurer le traitement des actes liés au droit du sol : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme opérationnels.

Après délibération, le CM autorise Mme le maire à signer la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis relatives à l'occupation et l'utilisation du sol et des certificats d'urbanisme.

> Marché rénovation des menuiseries de la gendarmerie

Le CM entérine la décision de retenir la société OMA pour un montant de 20 903,96 € HT pour la rénovation des menuiseries de la gendarmerie. 6 offres avaient été reçues pour un montant s'échelonnant de 20 200 € HT à 38 606,35 € HT. Les offres ont été jugées selon les critères suivants : 60 % aspect technique et 40 % aspect prix.

> Marché VRD camping et maîtrise d'œuvre

Après étude de la commission pour les travaux d'éclairage et d'électrification du camping, le CM entérine les décisions d'accorder le marché à la société Michelard Electricité pour un montant de 68 816,62 € HT et d'accorder le devis de maîtrise d'œuvre du cabinet Ponterosa pour un montant de 14 850 € HT + option OPC à 2 640 € HT.

> Marché de maîtrise d'œuvre foyer des Mousserons

Suite aux nouveaux travaux à prévoir pour le Foyer des Mousserons, le cabinet d'architectes Strates a présenté une demande d'honoraires complémentaires au marché de base. Le montant s'établit à 20 000 € HT au lieu de 15 720 € prévu initialement.

Le CM entérine la décision d'accorder sur le montant des honoraires du cabinet Strates pour un montant de 20 000 € HT.

> Convention CAUE

Le CAUE propose une convention pour une mission d'accompagnement dans le projet de réaménagement du bâtiment de la mairie. Le montant de la contribution s'élève à 2 280 € pour 12 mois.

Le CM, après en avoir délibéré, donne son accord pour la signature de la convention.

> Subvention association modélisme

Le CM décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 850 € à l'association modélisme pour organiser une manifestation sur le plan d'eau de la Grange du Pin le 8 mai 2015. Cette subvention permettra à l'association de faire intervenir des prestataires extérieurs. L'association n'ayant pas de ressources propres a demandé des subventions à plusieurs financeurs dont la CCTER qui a fait savoir qu'elle ne subventionnera pas l'association.

> Convention France Pylônes Services

La commune avait consenti en 2008 à Bouygues Telecom le droit d'occuper un emplacement afin d'y implanter un pylône. Bouygues Telecom ayant transféré à France Pylônes Services la convention ainsi que les droits et obligations correspondants, le CM autorise Mme le maire à signer la convention avec France Pylônes services.

> Avenant négatif

Suite à la réalisation de travaux, accordé à l'entreprise Roger Martin pour l'aménagement d'une aire de collecte des ordures ménagères et la création de stationnement sur le lotissement St Michel, il y a lieu d'établir un avenant négatif pour régulariser le marché. Les travaux qui étaient initialement prévus à 89 449 € HT ont finalement coûté 87 523 € HT.

Le CM accepte l'avenant négatif d'un montant de 1 926,46 € HT.

Séance du 25 février 2015

> Commission communale d'aménagement foncier

Un appel à candidature a été lancé au cours du mois de janvier pour désigner un conseiller municipal titulaire et 2 suppléants pour la commission communale d'aménagement. Egalement l'élection de propriétaires de biens fonciers non bâtis, soit 3 titulaires et 2 suppléants, ainsi que des propriétaires forestiers : 2 titulaires et 2 suppléants.

Au vu des candidatures et après délibération, à l'unanimité, sont :

- Désignés, représentants du conseil municipal : titulaire J. M. Curnillon et suppléants R. Maréchal et O. Joly
 - Elus, propriétaires fonciers : titulaires G. Lacroix, R. Maire, D. Pobel et suppléants C. Lescouezec, H. Guillermin
- Propriétaires forestiers : titulaires P. Voiturier, P. Fauvet et suppléants J. L. Tirand, R. Parrain.

> Coupes ONF 2015

Après en avoir délibéré et après lecture de la lettre des services de l'ONF concernant les coupes à asseoir en 2015 dans les forêts soumises au régime forestier, le CM accepte le martelage de plusieurs coupes, désigne les garants de la bonne exploitation du bois : J. M. Curnillon, G. Lacroix, J. L. Tirand ; et donne pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

> Vente boucherie

La boucherie a été restaurée par la commune en 2005. Ce bâtiment a été loué à partir de 2006 sous couvert d'un bail avec clause de rachat pour un montant de 98 000 €. En 2011 le locataire a fait savoir qu'il ne souhaitait pas lever l'option d'achat. Depuis le bien est loué sous couvert d'un bail commercial pour 950 €

...



par mois. Aujourd'hui le boucher souhaite acquérir ce bien. L'estimation des domaines fait état d'une valeur de 91 000 € ; Mme le Maire propose un prix de 75 000 €, considérant qu'il est important de pérenniser les commerces et le montant des loyers déjà acquittés.

Après délibération et vote, le CM accepte (12 voix pour et 3 contre) la vente de la boucherie, au prix de vente de 75 000 € (8 voix pour et 7 voix contre). L'immeuble devra être affecté à un usage de boucherie-charcuterie durant une période de 10 ans à compter de la vente. En cas de non-respect de cette clause, une indemnité de 15 000 € sera due.

> Tarifs camping

Compte tenu des travaux de rénovation qui sont en cours, Mme le Maire propose de réviser les tarifs du camping pour l'année 2015. Après en avoir délibéré, le CM accepte la nouvelle grille des tarifs.

> Mise à disposition exceptionnelle salle communale

Après en avoir délibéré, le CM propose à l'association CCFD Terre Solidaire, à titre exceptionnel la mise à disposition du presbytère de Cuisiat au prix de 50 € pour organiser le 31 mai un petit déjeuner solidaire. L'association avait demandé la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes. Sachant que les associations de la commune n'ont pas la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, le CM craint de créer un précédent en octroyant la gratuité complète à cette association caritative.

> Loyer Relais Assistantes Maternelles

Après négociations, Mme le Maire informe le conseil que le bureau communautaire a accepté le principe d'un loyer de 650 € par mois (non révisable) pour la mise à disposition des locaux destinés aux assistantes maternelles. Cette somme permettra un retour sur investissement sur 13 ans (travaux estimés à 74000 €).

Après en avoir délibéré, le CM (3 voix contre) accepte un montant de loyer de 650 € non révisable pour la mise à disposition des locaux du RAM à la Communauté de Communes de Treffort en Revermont.

Séance du 7 avril 2015

> Compte de gestion

Après en avoir délibéré, le CM n'émet aucune remarque et approuve les comptes de gestion de l'exercice 2014 présentés par le receveur municipal.

> Affectation de résultats

Le CM, après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion du receveur et du compte administratif de l'exercice 2014 du budget général de la commune et des budgets annexes, décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement des différents budgets.

> Comptes administratifs

Le CM donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon les deux pages jointes à la présente délibération ; constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; reconnaît la sincérité des restes à réaliser ; vote et arrête les résultats définitifs tels que présentés.

> Vote des taux

Le CM, après en avoir délibéré, décide de ne pas modifier les taux communaux des contributions directes qui restent fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,15 %
- Taxe foncière bâti : 13,75 %
- Taxe foncière non bâti : 45,40 %

> Vote des budgets

Le CM, après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau des opérations pour la section d'investissement

> Charte chromatique

La proposition d'un nouveau nuancier établi suite à la demande de la commune dans le cadre d'une réflexion pour la réactualisation de la charte chromatique (murs et menuiseries), a été acceptée à l'unanimité.

> Groupement de commandes achat électricité

Conformément à l'article L.337-9 du code de l'énergie, les tarifs réglementés de vente d'électricité seront supprimés à compter du 1^{er} janvier 2016, pour les sites au tarif « jaune » et au tarif « vert » dont la puissance souscrite est supérieure à 36kVa.

Dans ce cadre, le groupement de commande est un outil qui peut permettre d'effectuer plus rapidement les opérations de mise en concurrence.

Le SIEA propose d'être coordonnateur d'un groupement de commande regroupant les communes, leur CCAS le cas échéant, et les groupements de communes du département de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le CM accepte les termes de la convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés, autorise le Maire à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires, autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Treffort-Cuisiat.

> Avenant marchés

Le CM entérine la signature des avenants suivants :

- Sté OMA : remplacement des menuiseries de la caserne de gendarmerie 3100,53 € HT pour la sécurisation de la brigade ;
- Ets Michelard : électricité et éclairage du camping 821,90 € HT

Séance du 6 mai 2015

> Subvention CARSAT

La CARSAT étant susceptible d'apporter une aide financière pour les travaux programmés au Foyer (isolés de ceux du Relais Assistantes Maternelles), le CM, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander la subvention auprès de la CARSAT et accepte le plan de financement suivant :

- Montant des travaux propres au Foyer : 159 353 € HT
- Subvention CARSAT sollicitée : 30 000 € HT
- Autofinancement : 129 353 € HT

> Fiscalisation du Syndicat Sevron / Solnan

Le syndicat invite toutes les communes à adopter le même fonctionnement, en acceptant de fiscaliser la globalité de la cotisation (fonctionnement et investissement).

Le Syndicat a besoin d'un montant de 199 709,20 € à répartir entre les communes membres selon le nombre d'habitants et la superficie de la commune. Le CM donne son accord pour fiscaliser la somme de 29 880,57 €.



> Conseil de communauté

Suite à la censure des accords locaux par décision du Conseil constitutionnel, et compte tenu des prochaines élections partielles du conseil municipal de Simandre sur Suran, une nouvelle composition à la proportionnelle est demandée par Monsieur le Préfet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le CM approuve le nombre et la répartition suivante :

Nom de la commune	Population municipale	Accord local avec conseil communautaire à 30 sièges
St Etienne du Bois	2489	7
Treffort-Cuisiat	2265	6
Meillonas	1295	4
Simandre sur Suran	679	2
Chavannes sur Suran	638	2
Corveissiat	614	2
Courmangoux	507	2
Pressiat	234	1
Drom	214	1
Grand Coirent	170	1
Germagnat	147	1
Pouillat	92	1
Total	9344	30

> Camping – tarif groupe

Après en avoir délibéré, le CM accepte le tarif groupe proposé :

5 € par adulte et par nuit

3 € par enfant de 5 à 18 ans et par nuit

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

> Loyer restaurant Grange du Pin

Monsieur Rémy Cantin, repreneur du fond, envisage une ré-ouverture du restaurant mi-juin. Le loyer était de 900 € par mois. Considérant le contexte difficile de reprise et les investissements devant être réalisés, Mme le Maire propose de réduire le loyer au moins au démarrage.

Après délibération, le CM décide : de fixer le loyer mensuel à 600 € la 1^{ère} année, à partir du jour de l'ouverture du restaurant ; 800 € la 2^{ème} année ; 1 000 € à partir de la 3^{ème} année, puis révisé les années suivantes selon l'indice des loyers commerciaux. D'autoriser Mme le Maire à prendre attache auprès du notaire pour rédaction et signature du bail.

Les finances

Commentaires du budget 2015

Le budget est l'acte du conseil municipal par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'un exercice.

Il est composé du budget principal relatif aux compétences générales de la commune et de budgets annexes établis pour certains services spécialisés tels que le camping, les ateliers relais le réseau chaleur...

Le budget principal est financé par les recettes fiscales (impôts locaux), les dotations diverses (de l'Etat, de la communauté de communes) et les ressources du patrimoine communal.

Les budgets annexes sont quant à eux financés par les seuls bénéficiaires des services attachés à ces budgets et par les subventions liées à leurs investissements. Le budget voté par le conseil municipal pour 2015 appelle les observations suivantes :

> Sur la section de fonctionnement

La volonté de ne pas augmenter les taux actuels de fiscalité est toujours maintenue, tout en constatant que les prévisions de recettes (dotations de l'Etat) pour les années futures seront en forte baisse. Les charges générales sont en augmentation sensible induite principalement par les temps d'activité périscolaires (TAP). Il faut noter que les charges de personnel sont pratiquement stables (+ 1,58 %). Et les charges financières ont été réduites de 32 000 € grâce au remboursement anticipé d'un prêt de 750 000 € qui avait été contracté fin 2013 au taux de 5,10 %.

En recettes, les dotations de l'état diminuent fortement : par exemple, la DGF est diminuée de 38 000 € en 2015.

En synthèse, l'excédent prévisionnel du budget de fonctionnement permet néanmoins d'abonder le financement des investissements à hauteur de 1 197 000 €.

> Sur la section d'investissement

L'excédent de fonctionnement participe au remboursement du capital emprunté pour 66 000 €.

Les projets d'investissement concernent principalement :

- les travaux de rénovation de la mairie : 505 000 €
- le programme SIEA d'enfouissement des réseaux électriques : 56 000 €
- l'aménagement du tour du plan d'eau à la Grange du Pin : 70 000 €
- l'extension du RAM (relais assistantes maternelles) et les travaux du foyer : 300 000 €
- l'amélioration de la voirie dont arrêts de car : 80 000 €
- fonds livres CD et DVD de la bibliothèque : 30 000 €
- les équipements de l'école (ordinateurs) : 15 000 €
- le remplacement des huisseries à la gendarmerie (maisons et brigade) : 30 000 €
- l'acquisition de terrains : 240 000 € (réserve foncière)
- la participation au programme du syndicat d'électricité (dont l'enfouissement des lignes) : 75 000 €
- l'achat et le remplacement du matériel pour les services techniques : 200 000 €
- les équipements des clubs sportifs : 3 840 €
- la voie douce entre Treffort et la Grange du Pin : 50 000 €

> Sur les budgets annexes

Les excédents des budgets ateliers-relais et développement commercial, permettent d'envisager de nouveaux investissements : construction d'un atelier-relais, projet de réinstallation d'un commerce à Cuisiat, changement des volets de l'hôtel restaurant l'Embellie et réfection du toit du restaurant de la Grange du Pin. Le budget camping prévoit une enveloppe de 350 000 € qui est utilisée pour la réfection des réseaux et servira en partie au financement de la rénovation des sanitaires.

Le budget chaleur prévoit le remplacement de la chaudière fuel, qui est couplée à la chaudière bois, pour 40 000 €.

Le budget d'assainissement permettra le financement de travaux à hauteur de 73 000 €.

...

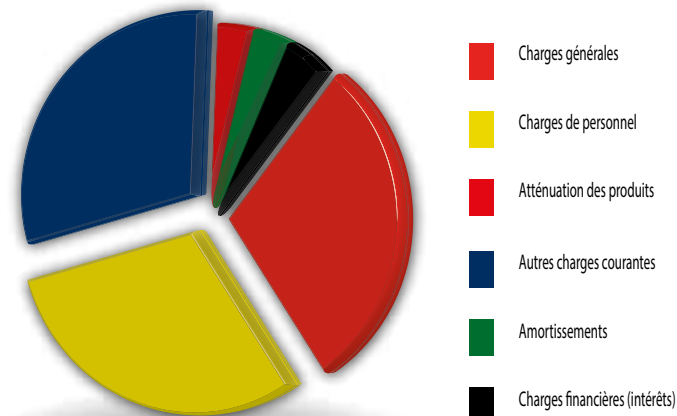
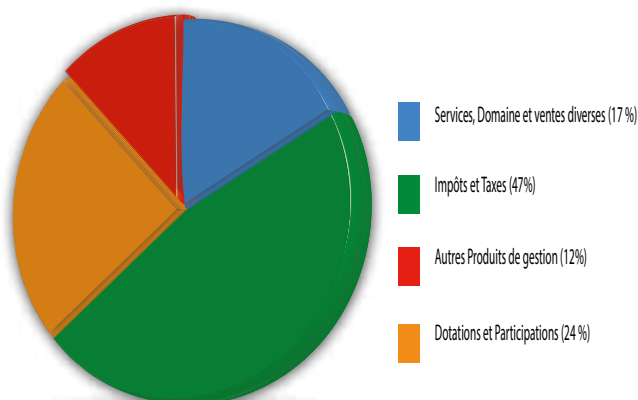
Les finances

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

CHARGES GENERALES	658 000
Eau, électricité & chauffage	120 000
Combustibles et carburants	75 000
Fournitures, matériaux	29 000
Fournitures administratives, scolaires et livres	28 000
Contrats de prestations de services	85 000
Locations mobilières	6 000
Entretien matériel, bâtiment, réseau	163 000
Assurances	30 000
Intermédiaires, honoraires	13 500
Annonces et insertions, fêtes et cérémonies, bulletin municipal	15 500
Déplacements	3 500
Poste et téléphone	14 000
Concours divers	37 000
Gardiennage et cotisations	2 500
Impôts et taxes	36 000
CHARGES DE PERSONNEL	640 000
ATTENUATION DES PRODUITS	13 700
AUTRES CHARGES COURANTES	591 299
Déficit budgets annexes	393 599
Indemnités et charges élus	77 500
Service incendie	38 700
Autres contributions obligatoires (syndicats et frais scolarité)	7 000
Subventions diverses + CCAS	74 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000
CHARGES FINANCIERES : Intérêts	34 650
DEPENSES IMPREVUES	42 908
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	1 153 433
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 402
TOTAL	3 153 392

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

REPORTS EXCEDENT 2014	1 197 292
SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	325 500
Vente de bois + affouage	16 000
Concessions cimetières	1 500
Droits de stationnement, de chasse, de pêche et autres redevances	36 000
Redevances et services à caractère social	6 000
Locations diverses	10 000
Remboursement à un GFP	96 000
Remboursement budgets annexes (salaires)	40 000
Remboursement par un GFP	60 000
Autres redevables (remboursements charges immobilières, salle des fêtes)	60 000
IMPOTS ET TAXES	926 334
Taxes foncières et d'habitation	604 452
Attribution de compensation Communauté de communes	224 000
Dotations de solidarité communautaire	72 813
Autres taxes (FNGIR, pylônes)	5 069
Taxe additionnelle droits de mutation	20 000
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	474 266
Dotations globale de fonctionnement	300 000
Dotations de solidarité rurale	90 000
Frais de scolarité refacturés	26 000
Autres organismes	12 000
Compensation exonérations taxe foncière	12 457
Compensation exonérations taxe d'habitation	18 809
Autres attributions	15 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION	230 000
Revenus des immeubles	230 000
TOTAL	3 153 392





BREVES

Passionné de théâtre

Jean-Luc Convert, ayant participé à la lecture des lettres de poilus lors de la commémoration du 11 novembre 2014 à Treffort, recherche des gens passionnés de théâtre pour organiser des représentations dans les villages.

"Passionné de théâtre et ayant travaillé en atelier au théâtre de l'horizon pendant 4 ans (représentation à la fin de l'année scolaire), invité par l'office du tourisme de Bourg pour jouer lors des visites du vieux bourg (4 ans). J'ai lu des lettres de poilus lors de la commémoration des poilus le 11 novembre à Treffort. Aujourd'hui, je souhaiterais créer une troupe de comédiens avec association loi 1901. Pour cela, je recherche des gens passionnés de théâtre (hommes et femmes) pour organiser des représentations dans les villages. Je recherche également une metteuse en scène amateur ou professionnelle pour mettre en scène les pièces que nous choisissons ensemble. Vous pouvez m'envoyer un email à l'adresse suivante : coupdetheatre01@hotmail.com"

Jean-Luc Convert

O'xrace

Pour information, l'évènement O'xrace n'aura pas lieu cette année pour cause de restructuration au niveau du bureau de l'association. Par contre, elle aura lieu l'année prochaine.

Travaux au niveau de la montée des Esses

Les travaux seront effectués durant l'été, après la montée historique des esses qui aura lieu le dimanche 5 juillet. Fermeture route des S du 6 au 31 juillet. Déviation par Jasseron pour les poids lourds.

Projet d'une voie douce

Depuis quelques mois, la commission environnement travaille sur le projet d'une voie douce reliant Treffort à Cuisiat et Grange du pin ; une partie sera réalisée cette année et le tronçon qui concernera l'accès à la salle de sport se concrétisera en 2016. Mais également allant jusqu'au musée du Revermont (voir plan). Cette voie utiliserait les chemins existants qui seraient sécurisés par des aménagements et de la signalétique. Elle sera praticable en VTT ou VTC et pour toutes personnes, enfants comme adultes.

Nous espérons que ce projet sera réalisable pour l'année prochaine.



Modification de l'équipe municipale

Suite à la démission de Maud REFHUSS ainsi que d'Emilie PUITIN, l'équipe municipale a accueilli 2 nouveaux élus.

Bernadette BARDET : 64 ans, retraitée

Jacques GAUGE : 63 ans, retraité

Nous leurs souhaitons la bienvenue dans l'équipe.



Bernadette Bardet



Jacques Gauge

Entre Chats et Chiens

Selon l'article L211-22 du code rural, les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière, ou qu'ils soient gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

L'article L211-23 précise qu'est considéré comme en divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification (extrait de l'article L211-27).

Ainsi, devant la recrudescence des chats errants sur certains territoires de la commune, la municipalité envisage d'entreprendre une campagne de capture de chats. Une information par affichage et par l'intermédiaire de la presse locale sera réalisée préalablement.

Eclairage public

Pour rappel la commune dispose de près de 600 luminaires d'éclairage public répartis sur le territoire.

Ces luminaires sont commandés par 30 armoires de commandes, dont un bon nombre étaient en très mauvais état, voir non conformes et dangereux.

Par ailleurs, le coût de fonctionnement de l'éclairage est très important :

En 2013 l'énergie consommée était de 248.667 KWh pour un coût de 27 848 €, soit plus de 12€/an et par habitant.

Par délibération du 21/08/2012, le précédent Conseil Municipal décidait de procéder à la coupure de l'éclairage une partie de la nuit.

Pour exécuter cette décision, il a fallu procéder à la rénovation et l'installation d'horloges astronomiques dans un bon nombre de coffrets, suivant le plan de financement suivant :

- Travaux TTC : 42 200 €
- Subvention Syndicat d'Energie : 13725€
- Fond de Compensation de la TVA : 6 557,68 €
- Commune : 21 917,32 €

Par arrêtés du 24/01/2014, puis du 25/02/2014, depuis le 15 mars 2014, l'éclairage public est interrompu de minuit à 6h00, sauf la nuit du samedi au dimanche.

Toutefois, pour certaines manifestations ou périodes d'illumination, l'extinction nocturne peut être interrompue dans les centres bourgs de Treffort et Cuisiat, par une manipulation simple sans avoir à reprogrammer les horloges.

Ce nouveau mode de fonctionnement nous fait économiser environ 110.000KWh par an soit près de 10 000 €.



Un nouvel agent technique dans la commune

Benoît Chabane a 23 ans et a pris ses fonctions en tant qu'agent polyvalent des services techniques depuis le 23 janvier dernier.

Benoît est diplômé d'un C.A.P. conducteur d'engin, il a ensuite travaillé pendant 3 ans pour l'Armée de Terre à Mont-de-Marsan.

De retour dans sa commune natale de Treffort-Cuisiat, c'est spontanément qu'il a postulé pour cet emploi qui l'attire par sa polyvalence.

Il succède à Jacques Perdrix (« Jacko » pour les intimes) et travaille aux côtés de Gilles, Jérôme, Christophe et Pascal. Ce début d'année, il a pu participer au chantier de réfection des V.R.D. (réseaux) de la Grange du Pin. Avec les beaux jours vous le croiserez en train de tondre, d'entretenir les voiries ou de planter des fleurs.

Sportif, Benoît pratique le ski et le vélo.

Nous lui souhaitons la bienvenue...



Les mardis après-midi du foyer des Mousserons

« Les mardis après-midi du foyer » se passent tout bonnement au foyer des Mousserons de 15h à 17h. Ils permettent des temps d'échange entre les personnes âgées de la commune et du foyer autour d'activités variées proposées par Nathalie Puget. Nathalie va chercher les personnes des deux villages vers 14h30. Retour à la maison vers 17h15.

Quelles ont été les principales activités ?

Cet hiver, l'activité tricot a connu énormément de succès : bonnets, écharpes, chaussons, napperons. Avec l'arrivée du printemps et les fêtes de Pâques, de petits poussins ont vu le jour entourés de pompons, de fleurs en papier et d'un chat tricoté nommé « Grillon », qui assure avec tout ce beau monde la surveillance des entrées du foyer. En effet, cette réalisation trône dans l'entrée du foyer.



Quand certains ou plutôt certaines tricotent, d'autres jouent aux cartes, petits chevaux et jeux de dames. L'après-midi passe gaiement « comme au bon vieux temps » diraient certains. Alors, notre « professionnel du chant » se lève et se met à chanter, entraînant en chœur l'ensemble de la troupe. Vient alors le temps du goûter où chaque participant apporte à tour de rôle jus de fruits et petits gâteaux.

Autres activités réalisées :

- le jeudi après-midi et avec les résidents du foyer : échange, sortie et accompagnement dans le village,
- spectacle de Noël avec le Relais Assistantes Maternelles à la salle des fêtes,
- information sur le tri sélectif,
- présentation de la médiathèque, échanges sur le fonctionnement et dépôt de livres au foyer,
- présentation de la téléassistance,
- échange avec les enfants des Temps d'Activités Périscolaires accompagnés par l'association AGEK afin d'établir un "jardinnet" face au foyer,
- le mercredi 10 juin : repas partagé avec les enfants à la cantine scolaire,
- le 12 juin : quelques notions de diététique avec Mlle Perrine Jouvant.



Du nouveau au camping et sur le site de la Grange du Pin

Rénovation du Camping

Les travaux de rénovation du camping se sont déroulés tout cet hiver. Une première phase concerne les Voiries Réseaux Divers. Elle a été entièrement réalisée par les services techniques.

Plus de 50 000 € HT de fournitures et location ont été nécessaires pour réaliser ces travaux en régie. C'est bien loin de l'estimation de 150 000 €, faite par le maître d'œuvre, si ces travaux avaient dû être confiés à un prestataire extérieur.

Après les délais de préparation et de commande des fournitures, l'entreprise Michelard est intervenue sur le site à partir du mois de mars.

Nous avons également profité de ces travaux pour installer un coffret de raccordement au niveau de la halle afin de faciliter les branchements lors des divers regroupements et manifestations qui peuvent y être organisés.

La création d'une aire de vidange pour camping-car est en cours de finition. Nous travaillons également sur le déplacement du stockage des kayaks afin de supprimer cet « hangar verrue » du centre du camping.

Différents travaux d'entretien et de rénovation du site ont été réalisés tels que la mise en sécurité des jeux, l'entretien annuel de la plage, le remplacement de la banque d'accueil du camping, la réfection des sols et des barrières de certains chalets.



Grâce à une intervention efficace de l'ensemble des services techniques, des entreprises et du chargé d'opération et d'une météo plutôt favorable, le camping a ainsi pu ouvrir, comme chaque année, le 1er avril 2015.

La prochaine phase de travaux concernera la rénovation des sanitaires. La déclaration préalable vient d'être déposée par le cabinet d'architectes PONTE ROSA.

La consultation des entreprises pourra prochainement être réalisée avec l'objectif d'engager la réalisation des travaux en septembre 2015.

Un nouveau visage au camping



Grégory Bodel a pris ses fonctions de régisseur fin mars. Originnaire du Nord, M. Bodel est âgé de 40 ans. Il est diplômé d'un DUT « techniques de commercialisation ». Il a déjà eu une expérience de régisseur dans un camping du Jura.

Ses principales missions sont les suivantes :

- gestion comptable : tenue d'une régie de recettes,
- accueil et information de la clientèle,
- suivi des réservations,
- accomplissement des tâches d'entretien et de ménage,
- gestion et encadrement du personnel saisonnier d'entretien et d'accueil,
- développement et suivi des partenariats avec les acteurs du site,
- participation aux travaux de réflexion de développement du tourisme au plan local.

Camping La Grange du Pin,
330 chemin de la Grange du Pin
01370 TREFFORT CUISIAT

Téléphone : (+33) 04 74 51 34 14 / 06 46 20 45 55
Coordonnées GPS : 46°18'30 N / 5°21'25 E
Mail : camping@treffort-cuisiat.fr
Site internet : <http://www.campinglagrangedupin.fr>

> Manifestations

- 8 mai : reconstitution en modèles réduits du débarquement du 6 juin 1944,
 - 13 et 14 juin : FRAPNA - 24 heures naturalistes,
 - 12 et 13 septembre : week-end Volkswagen,
- Il n'y aura pas d'O'xyrace cette année, rendez-vous les 3 et 4 septembre 2016.

> Arbres et Sens

De nouvelles attractions : après Super Mario en 2014, Quick Jump (simulateur de saut libre) et Stand-Up Paddle. <http://www.arbres-et-sens-aventures.fr>

> Un nouveau restaurateur sur le site

Rémi, Cantin et son épouse ont repris le restaurant de la Grange du Pin. Celui-ci a ouvert le 19 juin 2015.





Albert Grozel

C'était un personnage haut en couleur avec un caractère marqué et il avait le cœur sur la main.

Albert Grozel est né en avril 1931 à Bourg. Il a toujours habité Cuisiat où il était éleveur de vaches et de chèvres. Enfant, il demeurait dans le bas du village puis il s'est installé dans le quartier d'en Vallières en 1954 après son mariage avec Michèle. De leur union sont nés deux enfants, Daniel et Marie-Odile, puis deux petits enfants, Gaël et Sylvain, et enfin une arrière petite fille, Rose.

Albert a assisté au Grand Brûle de Cuisiat alors qu'il n'avait que 13 ans. Plus

tard, il a de nouveau connu la guerre lorsqu'il est parti combattre en Algérie, dans la région de Batna.

Bebert a toujours été très actif. Il a tenu pendant 10 ans le poste de trésorier de la maison familiale de Peronnas. Il a aussi été responsable du syndicat agricole de Cuisiat et membre du conseil d'administration de Groupama. Il a été pendant de très longues années l'un des piliers des journées des fruits d'automne où il gérait les inscriptions et le placement des exposants. Albert Grozel était chevalier du Mérite Agricole. Il nous a quittés le 2 mars 2015.





La Treffortine

les mini-camps hiver comme en été

Dans son projet pédagogique et éducatif, l'association « La Treffortine » veut donner aux enfants qui fréquentent le centre de loisirs des occasions de vivre des expériences enrichissantes, nouvelles, extraordinaires. Dans cet objectif, depuis quelques années, des enfants peuvent partir en mini-camps d'hiver ou d'été, par groupe de 10 à 15 d'une même classe d'âge.

Ces séjours, plus courts qu'une colonie, permettent aux enfants de poursuivre leur conquête de l'autonomie, de s'adapter à une vie en collectivité et surtout de créer ou de renforcer des liens particuliers avec leurs camarades et les animateurs. Pendant les vacances d'hiver 2015 par exemple, un groupe de 15 enfants de 8 à 11 ans est parti sur le toit de l'Ain, à Giron, pour 3 journées à profiter des plaisirs de la neige : ski de fond, chiens de traîneau, raquettes... et bien sûr tous les jeux, y compris la luge et l'inévitable bataille de boules de neige, avant des veillées réconfortantes dans le chalet de la FOL qui hébergeait le petit groupe. Pauline Perdrix et Sylvain Tuani, qui accompagnaient et encadraient les enfants, gardent de ce séjour un excellent souvenir. Les enfants étaient un peu fatigués à leur retour, mais eux aussi étaient ravis.

Ce genre de séjours rencontre un succès qui ne se dément pas, année après année. L'équipe d'animatrices et d'animateurs de la Treffortine, ainsi que le bureau de l'association, restent mobilisés pour continuer de proposer, à des tarifs abordables, des vacances de qualité à tous les enfants de la commune. Les mini-camps de cet été sont déjà complets, mais il y en aura d'autres ! N'hésitez pas à venir en parler avec la directrice Dalila Vachet et les animatrices. Vous pouvez aussi surveiller les annonces sur le site web de la commune (rubrique Treffortine) ou les petits mots glissés dans les cahiers de liaisons de vos enfants.

A bientôt !



Les enfants découvrent le ski de fond sur les pistes de la station de GIRON 1000.



La petite troupe, fatiguée, mais contente.



Les enfants et les chiens impatients de parcourir les pistes enneigées.

Temps d'Activité Péri-scolaire une première année réussie

256 enfants ont participé aux temps d'activité péri-scolaire cette année scolaire (dont 25 de Courmangoux, et 22 de Pressiat) soit 152 enfants de primaire et 104 enfants de maternelle. 23 intervenants extérieurs, 5 animateurs de l'accueil de loisirs, 4 atsem et 2 employées communales ont animé les Taps. Les activités auxquelles ont participé les enfants étaient très diversifiées : réalisation en carton / papier, éducation à l'environnement, atelier autour du patrimoine, football et lutte, découverte musicale, petite philosophie, réalisation en pâte céramique, jeux de scènes, histoire du Revermont, bricolages, pyrogravure, badminton, découverte du livre pour les tout petits....

Les Taps ont lieu les lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 16h30. En fonction de leur jour de participation aux Taps, les enfants peuvent être inscrits à une jusqu'à trois activités différentes sur une période de 7 à 8 semaines (entre deux vacances scolaires). Sur cette période par exemple tous les lundis, ils auront football. Après les vacances scolaires, les enfants changent d'activité. Les groupes de primaires sont composés d'enfants de différents âges afin de cultiver l'entraide entre enfants.

Afin d'évaluer l'intérêt des activités proposées et le ressenti des enfants, un questionnaire a été diffusé aux enfants de primaire. Les réponses étaient très globalement positives.

« il n'y a pas de note mais j'apprends plein de choses »

« c'est génial parce que tu crées des choses et que tu apprends des choses »

Les enfants auraient aimé avoir le choix des activités mais pour des raisons d'organisation et afin de permettre l'ouverture sur des activités inconnues, cette orientation n'a pas été retenue. Résultat : l'activité qui a rencontré le plus de succès est une activité qui a pour objet de redonner vie à de vieux tissus ou vêtements en les transformant.

Les parents dans l'ensemble ont apprécié l'organisation en place mais ils semblent unanimes avec les enseignants : la réforme scolaire facilite peut-être les apprentissages, en ajoutant une demie journée d'école le matin, mais elle ne semble pas enlever de fatigue aux enfants. La journée des enfants n'en est pas moins longue ; en particulier pour les enfants qui après les Taps vont à l'accueil péri-scolaire.

La municipalité aurait souhaité réduire la fréquence des Taps à deux fois par semaine afin d'allonger à une heure et quart les Taps et permettre d'utiliser la salle omnisport pour les activités sportives et de faire une pause à la fin de l'école avant les Taps. Cette organisation aurait permis une fois par semaine aux enfants qui ont la possibilité de rentrer chez eux de prendre le car à 15h30



mais cette organisation n'a pas pu se mettre en place : contraintes liées aux transports, horaires scolaires difficilement modifiables, accueil de loisirs dans l'impossibilité immédiate d'augmenter ses capacités d'accueil.

Par conséquent, l'organisation restera identique l'année prochaine. De nouvelles activités seront mises en place : ping-pong, radio, vidéo....

Une participation financière limitée sera demandée aux familles à compter de la prochaine année scolaire :

- 35 € par an et par enfant pour une participation un jour par semaine aux taps,
- 50 € par an et par enfant pour une participation deux jours par semaine aux taps,
- 60 € par an et par enfant pour une participation trois jours par semaine aux taps.

Les familles rencontrant des difficultés financières pourront solliciter le Ccas pour une demande d'aide.





Le Sou des écoles

Le Sou des écoles c'est quoi ?

Des parents motivés, des manifestations tout au long de l'année scolaire et des enfants comblés par des sorties diverses et variées.

Cette année les élèves de cycle 3 ont pu partir 4 jours en classe de mer à Sanary.

Les autres classes sont allées au musée ou à l'accrobranche, sans compter toutes les sorties autour de Treffort-Cuisiat pour découvrir les fontaines et la nature environnante.

Tout cela grâce à la contribution des parents qui participent activement au bon déroulement des manifestations.



Venez nombreux partager des moments de convivialité afin de financer les prochaines sorties de vos enfants.

Pour le Sou
Pascale Paré
Présidente



Les activités de l'espace jeune

« Nous sommes 10 adolescents de l'Espace Jeunes, et nous avons eu la chance de préparer le festival Musicollines avec les artistes de la compagnie PLAN B. Avec Amanda (danseuse), Thierry (Vidéaste), et Julien (musicien), nous avons découvert les coulisses de la création artistique : improvisations, prise de son, photographie, danse, mixage... »

Nous espérons que vous avez été nombreux à venir découvrir notre création dans les rues de Treffort lors du festival Musicollines ! »

Alicia, Océane et Marceline.

Le débarquement à la Grange du Pin

Vendredi 8 mai,

la France a commémoré les 70 ans de la capitulation allemande et la fin de la 2ème Guerre mondiale en Europe.

Pour cette cérémonie de commémoration où les populations de Treffort, Cuisiat et Pressiat étaient invitées, Mme le Maire a rendu un hommage solennel aux morts pour la France en présence des représentants des associations des anciens combattants.

En marge de ces cérémonies, le plan d'eau de la Grange du Pin a été le théâtre d'une animation inédite à Treffort-Cuisiat : une reconstitution du débarquement du 6 juin 1944 par l'association des modélistes de Treffort-Cuisiat. Cette association, présidée par M. Goiffon, s'était fortement investit l'année dernière avec l'équipe enseignante de l'école lors du 90ème anniversaire de la Grande Guerre et pour le 70ème anniversaire du Débarquement.

Cette reconstitution était le point d'orgue du travail réalisé durant ces deux années.

Pour cette reconstitution, les modélistes amateurs avaient invité une association lyonnaise spécialiste de ce genre de manifestation : le CMNR (Club de Modélisme Naval Rhodanien). Ils ont transformé la plage et le plan d'eau de temps d'un spectacle mettant en scène plus d'une vingtaine de maquettes et modèles réduits. Sur l'eau, avec barges de débarquement et croiseurs, sur la plage avec chars d'assaut et autres véhicules de combat. Une représentation qui a attiré plus d'une centaine de personnes.



Commémoration du 8 Mai 1945 à Pressiat



Les Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont : la passion du Revermont

Faune, flore, paysages, vestiges du passé... les richesses du Revermont sont exceptionnelles. Les adhérents de l'Association des Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont en sont convaincus.

Cette association, fondée en 1966 sous l'appellation des « Amis de Treffort-Cuisiat, du Revermont et du Pays de Bresse », fusionne en 2010 avec « Les Amis du Musée du Revermont - Patrimoine vivant » et prend son nom actuel. Elle a pour objectif principal l'étude et la mise en valeur du patrimoine historique, artistique et culturel, naturel et paysager du Revermont et du pays de Bresse et des pratiques et savoir-faire qui ont contribué à construire l'identité de ce territoire.

2015 est une année active avec, outre les actions au long cours, trois projets majeurs :

> La poursuite du partenariat avec le Smisa (Syndicat mixte interdépartemental du Suran et de ses affluents) dans le cadre du programme Natura 2000. Après la première action commune réalisée en mai 2014 avec la découverte des pelouses sèches et des orchidées sauvages, une balade et des animations autour de la flore d'automne seront organisées à la fin du mois de septembre.

> L'entretien et la mise en valeur des sentiers pédestres et patrimoniaux. Les murets et les points de vue sur les crêtes de Palanche en direction de Montfort ont été dégagés, ainsi que le sentier qui mène à la carrière derrière le Musée du Revermont. Suite à un état des lieux du sentier ethnobotanique de Montcel, l'association mène une réflexion sur son tracé et son contenu pour mieux valoriser cette colline qui présente à la fois une biodiversité naturelle très riche et des traces encore visibles du travail des hommes, notamment de la culture de la vigne.

> Un blog consacré à la vie de l'association et au Revermont. Récemment ouvert sur Internet et en cours de construction, ce site est destiné à favoriser les échanges et à rendre visible le Revermont et l'Association sur la toile. A terme, toute personne qui le souhaitera sera invitée à y participer pour le développer. Adresse du site : www.amistcmr.canalblog.com

Parmi les actions au long cours, la branche « Solimence » de l'association continue un travail de conservation dynamique des variétés potagères locales en partenariat avec le Musée du Revermont. La prospection de vestiges archéologiques sur l'ensemble du Revermont se poursuit. Le fonds d'ouvrages consacrés au Revermont s'enrichit et est accessible à tous à la bibliothèque municipale de Treffort-Cuisiat.



Détail d'une orchidée sauvage : l'ophrys mouche



L'entretien du sentier des crêtes de Palanche



Le conseil d'administration de l'association

De gauche à droite au premier rang : Laura Aenishanslin, Nicole Bonnet, Michèle Paillard, le président Marc Chatelain, Jocelyne Lanliard-Gazagnes, Patrick Lairot. Au deuxième rang : Janine Bonnet, Bernard Génier, Martine Delhommeau

Pour en savoir plus sur l'association : www.amistcmr.canalblog.com
Demande par courrier à envoyer ou à déposer : Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont Mairie 01370 Treffort-Cuisiat

Les 30^{èmes} Journées des fruits d'automne Les 17 et 18 octobre 2015

Les années se suivent et se ressemblent, c'est ainsi que lentement mais sûrement, les « Journées des fruits d'automne » vont fêter cette année leur trentième anniversaire.

Qui aurait pensé en 1985, que cette manifestation créée par Jean-Pierre Cotton, serait encore aussi attractive trente ans plus tard ?

Les membres de l'association « Fruits et Nature en Revermont » sont fiers d'avoir su maintenir contre vents et marées ces deux journées où la biodiversité est mise à l'honneur à travers trois expositions et un important marché de producteurs.

Pour marquer cet anniversaire, nous avons invité les autorités régionales et départementales ainsi que les maires des communes environnantes à venir inaugurer ces deux jours de fête et de convivialité le samedi 17 octobre.

Pour remercier les nombreux visiteurs qui nous suivent depuis de nombreuses années, en plus des tirages traditionnels que sont entre autres les pesées du samedi et du dimanche, d'autres lots seront proposés. Trois nouveaux tirages auront lieu chaque jour : deux tirages dits « Coup de cœur » et un troisième qui permettra à l'heureux gagnant de repartir avec un lot d'une plus grande valeur. Ce qui fait que pendant ces deux jours, les visiteurs auront dix chances de gagner un ou plusieurs lots.

Nous prévoyons aussi de récompenser les exposants qui nous suivent, pour certains depuis trente ans, et dont la présence assure le large succès de notre manifestation.

Toutes ces remises de lot se feront en public et nécessiteront la présence de l'heureux ou de l'heureuse gagnant(e). En ce qui concerne le gros lot, la présence du gagnant ou de la gagnante ne sera pas nécessaire, les personnes souhaitant participer à ce tirage inscriront leur adresse sur le bulletin de participation. Le lot leur sera envoyé par la poste dans les jours suivants la manifestation.

Cette année, l'exposition dite « Thème du marché » portera sur les fruits méditerranéens. Tout se passe actuellement pour le mieux, afin de présenter



encore une fois une très belle collection d'arbres et de fruits où le jaune des citrons se mariera avec le vert des olives.

Les membres du conseil d'administration et les bénévoles accueilleront les visiteurs comme toujours, avec le sourire et le souci de faire de leur visite une fête.

Claude Imbert

Président de « Fruits et Nature en Revermont »



Au cœur de l'été : les fêtes du 15 août

Comme chaque année au cœur de l'été, le Comité des Fêtes organise pour ce week-end du 15 août plusieurs manifestations.

Celles-ci débiteront par un concert gratuit à la salle des fêtes, le 14 août à 21h, en compagnie de Black shines, Alex et Playtime.

Le 15 août, une paëlla géante sera servie à la salle des fêtes à partir de 19h, suivie d'une animation à 21h30 qui guidera vos pas vers le feu d'artifice. Le traditionnel bal animé par PSL prolongera cette soirée.

Puis nous aurons le plaisir de vous retrouver le lendemain de 11h à 13h aux abords de la fête foraine pour un apéritif musical qui clôturera ce week-end riche en festivités.





Le 1^{er} décembre 2014, est née l'association « **Musicollines** »

Ah bon ? Mais « Musicollines » existe depuis beaucoup plus longtemps !!! En effet !

Un peu d'histoire s'impose pour rafraîchir la mémoire des anciens et informer les nouveaux :

Créé à l'initiative de la municipalité en 2002, cet événement musical du dernier samedi de juin permettait d'animer les rues du village de Treffort :

> Par une balade libre dans les rues, permettre aux gens de se croiser, de découvrir des lieux inconnus ou insolites.

> Par le choix exigeant de groupes de musique locaux, amateurs et professionnels, en variant les styles, amener à une rencontre intergénérationnelle, familiale et conviviale autour de la musique.

Puis au fil des ans, le projet évolue :

> En 2008, proposition est faite d'élargir l'événement à des actions dans les écoles, auprès de la population, par des actions de sensibilisation au cours de l'année. On l'appelle « Musicollines au long cours ».

> 2010 : devant la difficulté de faire gérer cet événement directement par la mairie, « Musicollines » est rattaché au Comité des fêtes, où la collaboration se passe bien.

> En 2012, toute la journée du samedi est consacrée à la découverte du patrimoine caché, à Bourg le matin avec l'office du tourisme et à Treffort l'après-midi. Depuis, des animations en matinée ou fin d'après-midi sont proposées avant la soirée proprement dite.

> Depuis longtemps, l'idée de constituer une association autonome qui facilite la gestion de l'événement faisait son chemin et après cette période transitoire bienvenue, nous avons mûri cette décision pour la réaliser en décembre 2014.

L'action « Musicollines » est financée en grande partie par la commune et depuis 2008 par une subvention du Conseil départemental, ce qui permet d'offrir aux habitants et voisins une soirée musicale variée et de qualité, ainsi que quelques concerts dans l'année. Nous souhaitons d'ailleurs revenir à plus d'interventions « hors saison », en particulier auprès des écoles ou sous forme de découverte de musiciens par la population. Nous avons pu apprécier le dernier concert qui a rempli l'église de Treffort ce 31 mai 2015.

L'une des forces de « Musicollines », c'est son travail passé, présent et à venir en partenariat avec d'autres acteurs culturels locaux : le musée du Revermont, les percussions de Treffort-Conservatoire, le Conservatoire de Bourg (CRD), l'espace-jeunes de la CCTER, les médiathèques de St-Etienne-du-Bois et de Treffort-Cuisiat, les intervenants musicaux de la CCTER, les écoles...

Quand paraîtra ce bulletin, vos oreilles seront peut-être encore sous le charme de l'édition du 27 juin 2015. Nous vous invitons à les préparer pour le 25 juin 2016 !!!

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix culturel fait par la municipalité il y a maintenant 13 ans et dont le soutien perdure.

Bien sûr, tout cela demande l'investissement de bénévoles : nous remercions sincèrement tous ceux qui apportent leur contribution chaque année et à l'avance tous ceux qui ne manqueront pas de nous rejoindre à l'avenir !!!

Bernadette Bardet



Le Conseil d'administration de Musicollines :

Monica Bonnard, Jean-Luc Leboeuf, Catherine Boulet, Géraldine Ramakers, Sylvie Bodeux (présidente), Bernadette Bardet (secrétaire), Pierre Perdrix (trésorier) Nicole Bonnet, absente sur la photo.



Ça Se Connait Film Festival / 1^{ère} édition

DU MATERIEL DE TOURNAGE ET DE MONTAGE A LA DISPOSITION DE TOUS

La vidéo est aujourd'hui un moyen d'expression et de communication incontournable ; c'est un langage, que tout le monde comprend mais que trop peu de gens pratiquent. C'est pour cela que l'équipe municipale a choisi de faire l'acquisition d'une unité de tournage et d'un logiciel de montage : pour que tout le monde en profite.

Toute association locale, tout habitant de la commune pourra réaliser son propre projet vidéo, même s'il n'a ni matériel ni compétences. Du matériel peut vous être prêté, et des gens de l'équipe se rendront disponibles pour vous montrer comment s'en servir.

Participer au Ça se connaît Film Festival (lire à côté), recueillir la parole de vos anciens ou de vos proches, témoigner de la vie locale ou faire un court-métrage... autant de projets qui pourront être réalisés moyennant un chèque de caution, une attestation d'assurance et l'acceptation des conditions d'utilisation du matériel.

Nous espérons que cette initiative réveillera des vocations, qu'elle fera découvrir de nouveaux métiers aux jeunes et contribuera à mieux faire connaître notre territoire et ses richesses.

> Pour de plus amples informations, écrivez-nous à

video@treffort-cuisiat.fr

Et venez vous entraîner, ou entraîner vos enfants, en filmant les événements marquants de notre commune !

Appel à candidature !

Date limite : 1er octobre 2015

La municipalité de Treffort-Cuisiat lance la première édition de son festival vidéo, le « Ça se connaît Film Festival » !

> De quoi s'agit-il ?

Dans notre entourage, nous connaissons tous une personne possédant un savoir-faire inattendu, exerçant un métier étonnant ou s'adonnant à une passion extraordinaire ; l'objectif de ce festival est de faire connaître, de partager et de promouvoir toute la richesse humaine de notre territoire.

Il vous suffit de réaliser un film de moins de cinq minutes, tourné en Revermont, présentant de façon attrayante un savoir-faire, un métier ou une passion enracinés localement.

NB : il ne s'agit pas de filmer non-stop pendant cinq minutes, mais de faire un vrai petit film, avec du montage, bref, quelque chose d'un peu plus élaboré qu'un simple tutoriel(*). Toutefois, les enfants peuvent participer en nous faisant partager leur passion pour le Rubik's Cube, le Patator ou l'équitation !

> Comment participer ?

Retournez le coupon ci-dessous en mairie ou par mail : video@treffort-cuisiat.fr. Nous vous ferons parvenir en retour le règlement et la fiche d'inscription.

> Qui peut participer ?

Tous les amateurs, habitants du Revermont, adultes ou mineurs. Le film peut avoir été réalisé collectivement.

> Que filmer, et qui ?

Ce qui doit motiver votre film, c'est l'envie de partager ou de faire connaître, de valoriser un savoir. Personne âgée, enfant, artisan ou artiste : on sait tous faire quelque chose !

Le savoir faire ou la passion présentés doivent être en lien avec le Revermont, la variété de ses paysages et de ses activités.

> Vous avez envie de participer, mais vous ne savez pas comment faire ?

Aucun problème ! La mairie peut vous prêter du matériel vidéo (voir encadré).

NB : vous pouvez bien sûr tourner votre film avec un smartphone, une caméra, un appareil photo...

(*) Tutoriel, ou « tuto » : outil pédagogique qui peut se présenter sous la forme d'une vidéo, constitué d'instructions détaillées pas à pas, le plus souvent par étapes.



« ÇA SE CONNAIT FILM FESTIVAL »

> Déposez ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie de Treffort-Cuisiat

A l'attention de Géraldine Ramakers

Ou retournez-le par mail à video@treffort-cuisiat.fr

NOM, prénom :

Mail :

Tél :

Souhaite recevoir le règlement complet du « Ça Se Connait Film Festival »

Est intéressé par le prêt du matériel vidéo





La médiathèque à l'heure d'été

Un ordinateur en libre-service !

Depuis le mois de mars, la médiathèque met un ordinateur à la disposition du public. Pour l'utiliser, il suffit d'être inscrit à la médiathèque (gratuit pour les enfants et adhésion de dix euros pour les adultes résidant à Treffort-Cuisiat) et de remplir un planning à l'accueil. Des créneaux d'une heure ont été établis.

Bourses aux livres

Comme l'an passé, la médiathèque participe au vide-grenier du sou des écoles le 20 septembre et organise une bourse aux livres. Les ouvrages, vendus 50 centimes sont issus du désherbage (tri dans les rayons) de la médiathèque et de dons qui n'ont pas été retenus. L'argent récolté servira à acquérir de nouveaux ouvrages. Cette bourse aux livres est organisée pendant les journées européennes du patrimoine. Le thème 2015 « le patrimoine du XXI^e siècle », sera l'occasion de laisser les portes de la médiathèque ouvertes et d'accueillir ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de la découvrir !

Opération premières pages : Les livres sont bons pour les bébés !

La direction de la lecture publique, service du département, offre un livre aux enfants nés ou adoptés en 2014. Les familles pourront retirer leur livre de naissance à la médiathèque aux horaires habituels d'ouverture du 3 octobre au 31 décembre 2015. Une journée festive sera organisée le samedi 10 octobre pour marquer cet événement.



Envie de lire un magazine ?

Depuis le mois d'octobre dernier, la médiathèque est abonnée à douze titres de revues pour les adultes et les enfants. On peut feuilleter sur place le numéro en cours et partir chez soi avec un ancien numéro au même titre que les livres, CD et DVD ! Voici la liste des titres : pour les enfants et adolescents : Popi (1-3 ans), Toupie (3-6 ans), Youpi (5-8 ans), Wapiti (revue animaux 7-13 ans), Phosphore (à partir de 14 ans). Pour les adultes : Sciences et avenir, Sport et vie, Que Choisir, L'Éléphant, les Cahiers du Cinéma, Mon jardin et ma maison, Parents.

Tarifs d'abonnement à la médiathèque :

	Habitant de la commune	Extérieur à la commune
Adultes	10 Euros	12 Euros
Tarif Réduit (chômeurs, allocataires RSA...)*	5 Euros	6 Euros
Assistantes maternelles*	5 Euros	
Vacanciers*	5 Euros	
Enfants jusqu'à 16 ans inclus	Gratuit	
Membres de l'Association des Amis de Treffort-Cuisiat et du musée du Revermont ou Fruits et Nature en Revermont *	Gratuit	
Consultation sur place	Gratuite	

*Sur présentation d'un justificatif

Horaires d'été

A partir du mercredi 8 juillet, la médiathèque passe aux horaires d'été :
Elle sera ouverte le mercredi toute la journée 10h à 12h et 14h à 18h
Le vendredi 9h30-11h et de 15h30 à 18 heures. (inchangés)
le samedi de 10h à 12 h et de 14h à 17 heures (inchangés).
Elle sera fermée le jeudi.
En août, la médiathèque fermera du lundi 3 au mardi 25 inclus.

La médiathèque à la Grange du Pin

Les 20 et 21 juillet vous verrez un bus du Conseil départemental stationné à la Grange du Pin. Pour fêter le livre, la médiathèque de Treffort-Cuisiat sort de ses murs afin de vous proposer livres et magazines pour un moment de détente. La journée du mardi se terminera par une soirée proposée par l'office du tourisme. Avec, entre autres, la venue d'un conteur à 18h30 !

Alors n'hésitez pas à nous rendre visite !



Association familiale

Une fête chaleureuse et rythmée



Cette année, la fête de l'association familiale s'est déroulée sur deux sites, l'après-midi du 6 juin 2015.

De 14h à 16h, les familles étaient au rendez-vous à la salle de sport pour admirer le travail réalisé par les jeunes gymnastes et animé par Caroline Teppe. Elles ont également pu découvrir un cours d'Aïkido tenu par Patrick Pauly ainsi que le badminton et le yoga, animés respectivement par Gérard Lacroix et David Cochet pour l'un, Alexandra Neveu pour l'autre.

Ensuite, la foule s'est rendue nombreuse à la salle des fêtes pour assister à une manifestation du groupe théâtre de Roland Fuentes, annonçant le spectacle de fin d'année qui s'est tenu le 30 juin en mairie. Des stands étaient à disposition pour découvrir les activités peinture (avant-goût de l'exposition des 13 et 14 juin à la salle du presbytère de Cuisiat), yoga, cartonnage, guitare et lecture – théâtre.



Pour clôturer cette après-midi estivale, les élèves des cours de Zumba et danse enfants de Paola Gutierrez ont enflammé la salle des fêtes en interprétant avec beaucoup d'enthousiasme des danses dynamiques sur les tubes de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 septembre pour les renseignements et inscriptions à nos activités lors du Forum des associations.



Isabelle Dubois-Conry
Présidente de l'association familiale

Comité de fleurissement Treffort-Cuisiat- Montmerle

Le comité de fleurissement a pour but d'embellir nos beaux villages pour le plaisir de tous, nous l'espérons.

Nous sommes une petite équipe de bénévoles qui plantons des fleurs achetées à l'ADAPEI de Treffort.

Le personnel de la mairie nous aide pour la préparation de la terre et l'arrosage.

Cette année, de nouvelles personnes, dont deux messieurs, nous ont rejoints. Nous invitons tous ceux qui voudraient participer à contacter notre secrétaire Michelle Paillard au 04 74 51 32 37 : nous accueillerons vos idées et votre aide avec plaisir. Cela ne vous demandera que très peu de temps, une ou deux réunions, et une ou deux demi-journées pour planter. Un peu d'implication pour beaucoup de satisfaction à contempler les massifs fleuris !





Vigilance Information Santé

sur trois fronts en ce printemps 2015

Lors de son assemblée générale le 6 février dernier, V.I.S. annonçait la couleur : « le printemps sera chaud ». Rester vigilants et informés sur tous les aspects de la santé pour pouvoir informer la population est plus que jamais d'actualité, car « la santé est le bien le plus précieux auquel chacun de nous a droit ».

Les perturbateurs endocriniens méritent qu'on les connaisse pour pouvoir mieux les éviter et se préserver de leurs dangers. Grâce au Réseau Environnement Santé (R.E.S.), le bisphénol A est interdit dans les biberons depuis le 1er janvier 2011. D'autres substances largement produites et relâchées dans l'environnement par l'industrie rentrent dans cette catégorie dite des « P.E. » : phtalates, parabènes, perfluorés, pesticides. Ils produisent des troubles variés qui peuvent tous nous affecter : cancer, obésité, troubles sexuels, infertilité, amoindrissement immunitaire, etc.

Le 14 avril 2015, André Cicoella, toxicologue lanceur d'alerte, est venu nous en parler et nous dire comment les reconnaître pour mieux s'en prémunir. La dose n'est pas le facteur essentiel comme on l'a longtemps cru. La période d'exposition est importante car notre sensibilité varie dans le temps et que les hormones produites par nos glandes endocrines fonctionnent avec de faibles doses, et peuvent de ce fait être perturbées par de petites quantités de « perturbateurs », surtout lorsqu'ils sont réunis et font « cocktail ». Par exemple, la régulation hormonale des mamans au cours de la grossesse détermine le devenir de l'enfant et toute exposition indésirable peut apporter des troubles graves comme des malformations. Le R.E.S., fondé par André Cicoella, prépare des programmes « Commune anti-perturbateurs endocriniens » à caractère préventif : nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'ambroisie est une plante originaire des déserts de l'Amérique qui envahit les espaces libres (terrains vagues, chantiers) ou les cultures agricoles ; son pollen, très abondant, est très allergisant. Le coût de santé en Rhône-Alpes se situe entre 10 et 20 millions d'euros chaque année. Suite au problème survenu l'été dernier dans une parcelle agricole de la commune, V.I.S. avait demandé que soit organisée une réunion d'information et de sensibilisation publique par la C.C.T.E.R. (recommandé par le Plan d'Action du Conseil départemental de l'Ain). Celle-ci a eu lieu le 18 mai dernier avec l'Agence Régionale de Santé et la Chambre d'agriculture : l'obligation de désherber cette plante incombe à chaque propriétaire, mais il est préférable que cela ait lieu après la floraison et avant la maturité et la libération du pollen, soit entre le 15 juin et le 15 août.

Une commission départementale de lutte contre l'ambroisie a été mise en place dont la dernière réunion s'est tenue en préfecture le 9 juin 2015, V.I.S. étant représenté par son président : à suivre.

TAFTA et le Grand Marché Transatlantique entre les Etats-Unis et l'Union Européenne : il s'agit d'un traité de libre-échange dont les initiateurs espèrent qu'il permette une extension des marchés des sociétés transnationales surtout. Une particularité pour le moins choquante est que les négociations se déroulent en catimini : on en est déjà à la neuvième réunion de négociation et ce n'est que grâce à des fuites que des membres des comités Stop-TAFTA (apparus un peu partout en France et en Europe) peuvent nous donner quelques informations. Un tel traité semble se donner le droit de considérer les lois sociales des pays

ou encore les règlements des produits d'origine contrôlée comme des obstacles : il instaure des tribunaux privés d'arbitrage auprès de qui les grandes sociétés pourront poursuivre des états comme cela s'est déjà produit avec d'autres traités ; ce sont nos droits démocratiques et les décisions de nos élus à tous les niveaux qui sont ainsi menacés.

Le TAFTA a fait l'objet d'une Initiative Citoyenne Européenne (ICE), forme de pétition en vue de la protection des citoyens, qui regroupe déjà, début juin, 2 millions d'européens de 14 pays (minimum 1 million et 7 pays).





Sons et Chansons, un pas sur l'image

Le 25 Avril 2015,

La compagnie Mélodie Nomade a invité l'école de musique Musika et l'association LuzTango pour une soirée de création partagée.

En première partie, un ciné-concert réunissait une trentaine de musiciens amateurs et professionnels entre 3 et 61 ans autour d'un écran.

Ces groupes de musiciens, qu'il s'agisse d'une classe de violon, d'un trio professionnel ou d'un groupe d'adultes amateurs étudiant les musiques actuelles ont chacun inventé leur façon de mettre en musique un court métrage.

En deuxième partie, un collectif de six musiciens accompagnait six danseurs pour une démonstration de tango argentin endiablée ouvrant le bal.



Parcours découverte initiation musicale

A partir du mois de septembre 2015 l'association Mélodie Nomade proposera aux enfants entre 6 et 8 ans un atelier animé successivement par 4 professeurs afin de découvrir les différents instruments et styles musicaux.

Cette découverte par la pratique instrumentale et vocale en groupe permet une première approche des paramètres du son.

L'objectif de ces séances est aussi d'orienter les élèves qui souhaiteront approfondir la pratique instrumentale au sein d'une école de musique, en leur donnant accès à différents instruments tout au long de l'année afin qu'ils puissent faire leur choix.

Les cours auront lieu le samedi matin entre 11h et 12h à Treffort. L'année sera divisée en quatre périodes. Chaque professeur prendra en charge le groupe pour un cycle d'environ 8 séances.

Les intervenants :

Céline Guillermin, pianiste

Elisa Robin, violoniste

Bérangère Bulin, clarinetteste

Raphaël Borie-Boyer, percussionniste

Mélodie Nomade
melodienomade@yahoo.fr
www.melodienomade.com
☎ 06 88 92 92 25





LuzTango

Suite à une première année plutôt encourageante, l'association LuzTango entend bien continuer à promouvoir le tango argentin dans notre beau village de Treffort et alentours.

Avec trois cours par semaine et un groupe d'élèves soudés par la joie de se retrouver pour partager l'apprentissage de cette merveilleuse danse, Annabelle Philippe a tout mis en œuvre pour transmettre sa passion : 5 bals, 4 stages avec à chaque fois un partenaire différent afin de multiplier les approches du tango argentin, et 1 mois de cours avec un ami et danseur argentin.

Ces cours hebdomadaires, qui ont lieu les lundis et mardis soir, sont axés sur le ressenti, l'écoute du corps et des émotions, sur la connexion à soi et à l'autre pour une véritable rencontre dans la danse. La "technique" du tango argentin, souvent réputée difficile, devient alors source de plaisir et d'expressivité.

L'année prochaine, elle compte ouvrir un nouveau cours débutants, continuer à développer l'activité de l'association en favorisant les échanges avec d'autres danseurs et artistes, et rêve déjà d'un Musicollines 2016 aux accents de bandonéon.

**Contact : Annabelle Philippe - 06 26 59 19 77 -
luztango@gmx.fr**



Les élèves de LuzTango à la fin d'un stage
avec Iván Alejandro Sáñez



Association Modéliste de Treffort-Cuisiat

L'association a été créée il y a quelques années par Jean-Jacques Goiffon, un passionné d'aviation et de modèles réduits. Elle est composée d'une vingtaine de membres et regroupe plusieurs disciplines :

- Maquettes statiques de voitures
- Avions, hélicoptères, drones
- Bateaux, aéroglisseurs
- Trains

Lors de diverses manifestations organisées par l'association vous pouvez découvrir un ensemble de matériels radiocommandés. Ceux-ci évoluent sans cesse, tant dans les types que dans les performances et vous découvrirez toujours de nouveaux modèles.

Comme tous les ans, l'A.M.T.C. se joint aux journées All VW Family des 12 et 13 septembre 2015, sur le site de la Grange du Pin, afin de vous faire découvrir notre passion et vous apporter conseils et explications de nos différentes activités.

Lors de ces deux journées organisées par le All VW Family, vous pourrez voir non seulement une exposition de nos matériels navigants mais aussi quelques avions, drones, véhicules terrestres (avec la participation des clubs B.M.R.C. et C.V.R.C.).

Vous assisterez à des démonstrations de bateaux de vitesse évoluant sur le plan d'eau. Les matériels embarqués dans les bateaux sont de haute technicité et pousseront les modèles à leurs limites. Vous aurez la possibilité de vous essayer avec un bateau école.

Nous pourrions vous guider dans vos choix ou vous donner des conseils d'utilisation sur du matériel que vous aurez acquis. Piloter un modèle réduit s'apprend. Cela permet non seulement de limiter la casse, mais aussi et surtout de protéger le pilote et les personnes susceptibles d'être proches du modèle.

Nous serons là pour vous renseigner sur l'utilisation de modèles radiocommandés ainsi que sur la législation en rapport.

Venez nous retrouver nombreux pour ces deux journées !!!

<http://www.amtc.wifeo.com>



Plaine Revermont Football Saison 2014 – 2015



Cette saison, ce sont près de 160 jeunes joueurs de 5 à 17 ans qui ont foulé les pelouses, plus de 25 éducateurs qui ont assuré l'encadrement et le bon fonctionnement des catégories. Depuis maintenant une saison, le club travaille sur son nouveau « Projet Club » qui a pour axe principal de développement La structuration de la politique Sportive et Educative Jeunes.

Cela se traduit de différentes manières :

- La formation et le suivi des éducateurs et des dirigeants
- La mise en place d'actions éducatives (sur l'arbitrage...)
- Le renforcement du Label Ecole de Foot F.F.F. (label renouvelé jusqu'en 2017)
- La diversification des activités (mise en place de stages pendant les vacances scolaires, sorties régulières pour assister à des matches de haut niveau)
- La mise en place d'un plan de jeu commun aux catégories jeunes

Si l'on fait un retour rapide sur la saison Jeunes 2014-2015, on notera la bonne tenue de l'ensemble des catégories tant au niveau des résultats que de la qualité de jeu... Le travail de fond des éducateurs commence à payer !

Nos jeunes d'U7 à U11 de l'Ecole de Foot ont travaillé toute la saison sur des thématiques tactiques, techniques et éducatives, afin non seulement d'acquérir les notions indispensables à la pratique du football, mais également des valeurs essentielles à la vie du citoyen.



Nos joueurs U13 ont quant à eux évolué toute la saison au plus haut niveau départemental, avec des matches très relevés toute la saison. On notera également leur participation à l'Evian-Cup (Tournoi International d'Evian), un très bon souvenir pour chacun...

En catégorie U15 et U17, et même si les coaches espéraient certainement évoluer à l'échelon supérieur, les 2 équipes terminent premières de leur championnat respectif de 1ère division.

Un dernier mot sur le Tournoi Jeunes du 1er mai organisé par le club ; malgré des conditions météo très difficiles, l'ensemble des 60 équipes inscrites a répondu présent, tout cela dans un esprit convivial et qui a vu nos équipes U13, U15 et U17 l'emporter dans leur tournoi respectif.

Concernant le groupe senior, celui-ci est composé d'environ 70 joueurs et 8 éducateurs. Au niveau classement, l'équipe fanion termine 3ème de sa poule de 1ère division. L'équipe réserve, après s'être classée seconde, retrouve la 2ème division après plusieurs années à l'échelon inférieur. Les seniors 3, même si le classement prime moins, se classent quant à eux 4ème.

Le bilan général de la saison est très positif avec une augmentation de nos licenciés et des résultats sur nos différentes catégories.

Si vous souhaitez nous rejoindre, en tant que joueur, dirigeant ou simplement pour apporter votre aide, vous pouvez contacter pour la partie jeune Benjamin MORAND au 06 47 23 27 02 ou pour toute autre question Martial CANTIN au 06 22 76 05 74.

Martial CANTIN

Président Plaine Revermont Football

Tennis Club du Revermont



Le Tennis Club du Revermont s'étend sur 3 communes du département de l'Ain : Treffort-Cuisiat, Meillonas et Saint-Etienne-du-Bois. L'association tient son nom du massif montagneux du Revermont surplombant entre autres les communes citées précédemment.

L'histoire du T.C.R. débute en juin 1981 par la création de l'E.S.T.C. (Entente Sportive de Treffort-Cuisiat) section tennis. En 1986 le club du T.C.M. (Tennis Club de Meillonas) est affilié à la F.F.T. et ce n'est que le 31 octobre 1996 que les 2 clubs fusionnent pour devenir le T.C.R. Le village de Saint-Etienne-du-Bois a rejoint le club en octobre 2005.

Le T.C.R. jouit d'une excellente réputation, il y règne une très bonne entente où les valeurs morales sportives telles que l'entraide ou le fair play sont les maîtres mots. Si vous adhérez au club, vous comprendrez vite que « T.C.R. » peut aussi signifier

Ténacité Convivialité et Respect !

Le T.C.R. dispose de 2 courts en résine (Treffort) et de 2 courts en gazon synthétique (Meillonas). 2 autres courts en béton poreux (à Saint-Etienne-du-Bois) sont également à la disposition des adhérents pour le tennis loisir mais sont non homologués pour les compétitions. Le T.C.R. bénéficie également de créneaux horaires sur la salle omnisports de Treffort-Cuisiat et de quelques heures sur la salle omnisports de Saint-Etienne-du-Bois.

Pour la saison 2014/2015 le club compte 120 adhérents dont 66 sont inscrits à l'école de tennis. Parmi ces élèves on retrouve 23 adultes et 43 enfants et/ou adolescents. L'essence même du T.C.R., reconnu comme club formateur, ne se dément pas au fil des ans, où à chaque inter-saison le nombre d'enfants qui souhaitent prendre des courts est croissant.

L'école de tennis est assurée par 2 moniteurs brevetés d'état, Raphaël Charmont et Médéric Des Garets 4 jours par semaine sur les créneaux alloués au club. Les pré-inscriptions pour l'école de tennis ont eu lieu cette année les 10, 12 et 13 juin 2015. Les inscriptions définitives se clôtureront début septembre.

Chaque année, nombres de compétiteurs représentent fièrement les couleurs du club dans les divers championnats départementaux. Pour cette saison le club a engagé 5 équipes seniors (4 équipes homme, 1 équipe femme) pour les championnats par équipes du mois de mai. Au mois d'octobre ce sont 4 équipes seniors+ (vétérans) qui arpentent les courts du département. 5 équipes de jeunes suivant les catégories d'âge (de 11 à 16 ans) disputent également des rencontres inter-clubs au fil de la saison. Plus de 40 % des licenciés sont des compétiteurs, d'où un ratio par rapport au nombre d'adhérents remarquable et toujours en hausse.

Dans un esprit de partage et de convivialité le T.C.R. organise également diverses manifestations au cours de l'année (fête de l'école de tennis, goûter de Noël pour les enfants, concours de pétanque...) et bien sûr son tournoi interne au mois de juin ainsi que le tournoi open aux mois d'août/septembre.

Le T.C.R. réservera le meilleur accueil à tous les nouveaux adhérents quel que soit son niveau et ses envies (découverte, loisir, compétition...), et chacun est le bienvenu.

N'hésitez pas à consulter le site du T.C.R. <http://www.tcrevermont.fr/> ou à contacter la présidente Mme Françoise Renoud au 06 87 89 73 34.



2014-2015, une saison exceptionnelle pour le **Handball Club Revermont**

En effet nous avons vécu cette saison des moments inoubliables grâce à notre équipe senior garçon.

La Coupe de France

Il y a eu tout d'abord cette épopée en coupe de France, après les premiers tours gagnés contre des équipes du département ; la pression est montée avec la réception du club de Yenne quand, devant une salle des sports pleine à craquer, nos joueurs nous ont fait vibrer et trembler. Puis ce sera le déplacement à Bagé, où les supporters revermontois étaient plus nombreux que ceux de l'équipe locale ; l'ambiance fut chaude mais débonnaire et une nouvelle victoire ouvrit les portes aux 16ème de finale. Nouveau déplacement à Vénissieux, avec des supporters toujours plus nombreux et de mieux en mieux équipés (banderoles, trompettes, écharpes aux couleurs du club), où après une victoire contre Feurs, notre équipe échouera en 8ème de finale contre St Rambert, malgré un match héroïque. Que de frissons, de joies et de fierté, malgré cette dernière défaite, à l'évocation du chemin parcouru et des émotions vécues.

Le Championnat

Mais l'essentiel fut l'excellent parcours en championnat, puisqu'avec 17 victoires et 3 défaites, le titre de champion départemental, ainsi que la montée en championnat honneur régional, est au bout de la saison. Première montée pour une équipe du club, acquise dès l'avant-dernier match contre Belley à domicile, dans une ambiance surchauffée et un match âpre mais bien maîtrisé.

Bravo donc à l'ensemble des joueurs-chevrons, débutants, jeunes et moins jeunes, ainsi qu'à leur entraîneur, Jérôme Eps, qui a su créer le lien entre tous en apportant rigueur et compétence.

Le programme pour l'année prochaine est déjà bien chargé, l'objectif étant au minimum le maintien. Il faut se préparer dès maintenant car nous devons penser à l'organisation et au financement des déplacements au niveau régional (Ain, Rhône et Loire), structurer le club pour répondre aux exigences demandées par la fédération, prévoir l'avenir en intégrant de nouveaux joueurs ou jeunes joueurs.

Les jeunes

Mais si l'équipe senior est la vitrine d'un club, elle n'est pas seule, loin de là : nous avons un nombre grandissant de jeunes qui viennent nous rejoindre,

avec des résultats également intéressants.

Côté garçons, notre équipe -16 a eu fort à faire dans un long championnat départemental et termine 10ème avec de brillantes victoires à son actif. Ces jeunes évolueront l'année prochaine en -18 et seront petit à petit intégrés à l'entraînement des seniors pour se préparer à prendre la relève.

Notre unique représentant en -14 s'est fort bien intégré dans l'équipe en entente avec Bourg au niveau régional et s'est fait remarquer lors des différentes sélections régionales. L'équipe a terminé 5ème sur l'ensemble de la région.

Côté filles, citons nos 3 joueuses qui, dans le cadre d'une entente Amberieu Pays de l'Ain, ont pu se frotter au championnat de France -18. Après une brillante 3ème place en 1ère phase, elles ont terminé 4ème de leur poule en 2ème phase de championnat. Notre équipe -19 a également bien figuré dans son championnat régional puisqu'elle termine à la 4ème place de la poule haute avec 8 victoires. Compte tenu de l'évolution de nos joueuses (âge, étude...), et d'une opportunité qui se présente à nous, nous souhaitons organiser une équipe senior féminine l'année prochaine pour jouer au niveau régional. Pour se faire, nous sommes à la recherche d'un entraîneur qui pourrait prendre en charge cette équipe.

Pour les -16, l'apprentissage est encore difficile et malgré les défaites, la volonté et le bon esprit sont toujours là.

Les -14, avec 5 victoires à leur actif, terminent à la 2ème place de leur championnat. Malheureusement cette tranche d'âge a été fort peu représentée dans le département, d'où un nombre réduit d'équipes inscrites en championnat et donc un nombre limité de matches.

Le Mini-Hand

Pour finir, le mini-hand, activité qui permet aux plus petits de découvrir de manière ludique et simplifiée les règles du handball et les joies du ballon, a été bien suivi tout au long de l'année, le samedi matin à la salle des sports.

Nous n'oublierons pas nos amis du loisir, qui se retrouvent tout au long de l'année pour des entraînements et matches avec toujours le même entrain.

Pour que tout ce petit monde puisse s'épanouir dans la pratique de notre sport, l'implication



de tous est nécessaire. Nous tenons à remercier l'ensemble des entraîneurs qui ont assuré toute l'année les entraînements en semaine et les matches le week-end, les parents accompagnateurs sans qui les déplacements ne pourraient se faire, les responsables (parents ou autres) souvent réquisitionnés à la table de marque, les différents bénévoles qui nous apportent leur soutien lors des différentes manifestations.

Chaque année, des joueurs partent et de nouveaux arrivent, c'est la vie d'un club. Mais nous tenons particulièrement à exprimer tous nos remerciements à Nicolas Godet, qui a décidé de mettre un terme à sa carrière de joueur. Merci pour tout l'engagement qu'il a pu nous transmettre depuis les débuts du club, aussi bien comme joueur que comme entraîneur-formateur. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau parcours.

Voilà, une saison se termine, la prochaine se prépare déjà, pensez à renouveler au plus tôt vos licences, la reprise des championnats est déjà prévue pour début septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous et revenez plein d'envie de Handball, le HBCR vous accueillera avec plaisir.

<http://hbc01.clubeo.com/>



Restaurant de la Grange du Pin Entretien avec Rémy Cantin

Agé de 30 ans, Rémy Cantin est arrivé avec sa famille sur Treffort-Cuisiat en 1995 ; amoureux du village, ils ne l'ont plus quitté.

C'est donc riche d'une bonne connaissance du site de la Grange du Pin et de ses habitudes que cet entrepreneur dynamique a repris le restaurant du lieu fréquenté pendant les vacances de son enfance.

Le principal moteur de cette entreprise reste une réelle compétence professionnelle et un projet ambitieux pour le développement du site.

Etudiant à l'école hôtelière de Bellegarde-sur-Valsérine, il a obtenu avec succès les diplômes présentés : CAP, BEP, Bac Professionnel. Il a ensuite travaillé un an à Londres afin de parfaire son anglais.

De retour sur le continent, il a enrichi ses compétences en suivant pendant un an une mention complémentaire de barman en alternance, sur Lyon.

Il construit par la suite son expérience professionnelle en exerçant tour à tour dans les palaces de Lausanne et d'Evian, où il est responsable de 3 bars et d'une quinzaine de personnes pendant deux ans. Puis il revient sur Lyon pour travailler dans des établissements haut de gamme pendant 4 ans. On fait ensuite appel à lui pour redresser un bar plus familial et convivial. Il s'agit de développer le chiffre d'affaires, recréer les contacts avec les fournisseurs, retrouver une clientèle... C'est chose faite à son départ au bout de 3 ans.

Mais depuis ces dernières années, le projet du restaurant de la Grange du Pin ne le quittait pas, et sa patience a été récompensée puisqu'en mai, il a pu acquérir le fond.

Depuis, l'aventure du nettoyage, rafraîchissement et peinture bat son plein et une ouverture est prévue d'ici fin juin.

Les espaces sont également restructurés avec le déplacement du bar dans la salle du bas, plus lumineuse et offrant une vue imprenable sur le plan d'eau, les repas



de groupe pourront y être organisés, tout en préservant l'espace plus feutré de la salle de restauration. L'entrée sera réservée au coin détente avec un espace salon permettant de consommer apéritif et café.

La restauration proposera une carte réduite faisant la part belle aux produits frais et locaux. Une carte d'entrées, plats, dessert, un menu traditionnel et un menu friture seront proposés 7 jours sur 7 le midi et le soir en haute saison. L'après-midi, les baigneurs pourront profiter du bar et des glaces et crêpes proposées à la vente. Des petits déjeuners seront proposés le matin entre 7h00 et 9h30.

Pour nous régaler, deux cuisiniers habitués du travail saisonnier et fort appréciés sur leurs anciens postes ont été recrutés. Un serveur sera également là pour seconder Rémy Cantin sur la haute saison.

L'établissement fermera ses portes pour l'hiver le 31 octobre, mais il sera encore possible de réserver pour l'organisation d'événements particuliers dans cette période.

Le projet est vraiment de développer une ambiance familiale et conviviale. Les grands événements ne seront pas non plus oubliés puisqu'il sera possible de fêter baptêmes, anniversaires et autres festivités. Les liens avec le camping et l'activité d'accrobranche seront privilégiés et des animations conjointes sont d'ores et déjà prévues pour cette saison estivale.

Restaurant La Grange du Pin
Téléphone : 06 64 03 80 08

Page Facebook et site internet du restaurant en cours d'élaboration

Géraldine Ramakers
d'après un entretien avec Rémy Cantin





Savoir Verre, une entreprise de la commune

L'entreprise de menuiserie, agencement, vitrerie, miroiterie Savoir Verre a été créée en mars 2009.

Menuisier agencier de formation, Sébastien Juhan a commencé sa vie professionnelle en menuiserie ébénisterie à Tanvol où il fabriquait des cuisines sur mesure.

Sa carrière s'est ensuite orientée vers la vitrerie-miroiterie. Il a appris son nouveau métier « sur le tas » : découpe et façonnage de différents types de verres dans ses différents postes à Meximieux, Bourg-en-Bresse et dans le Jura. Pendant plus de 15 ans de pratique il a pu développer et affiner ses connaissances et son savoir autour du verre. Après un an de fonctionnement dans les 20 m² de son local, aménagé chez lui, il signe un contrat de location d'atelier-relais en zone de Lucinges en 2010 et en est propriétaire depuis février 2015. Il intervient principalement sur le bassin de Bourg-en-Bresse mais rayonne également sur la région mâconnaise, le Pays de Gex et le sud Jura.

Son activité est partagée entre la menuiserie extérieure et intérieure, escaliers, porte

d'entrée... la miroiterie, la crédence de cuisine sur verre laqué, les parois de douche sur mesure... pour les particuliers et les professionnels.

Il travaille également en lien avec les artisans locaux, ce qui permet de consolider des équipes de travail habituées à fonctionner ensemble, de bénéficier du bouche à oreille nécessaire au développement de l'activité et de porter à plusieurs des chantiers qui pourraient être trop lourds pour des artisans isolés.

D'ailleurs, à partir de septembre 2015, cette petite entreprise s'enrichira d'un apprenti menuisier poseur qui pourra prêter main forte à Sébastien Juhan tout en acquérant le savoir de l'expérience.



www.savoirverre.fr

Géraldine Ramakers
d'après un entretien
avec Sébastien Juhan

Vous avez dit Perma-culture ?

Pas si difficile ! Perma-culture est la contraction des termes « agriculture permanente » ou « culture permanente » mise au point par un écologiste australien en 1978.

Il s'agit en quelque sorte d'un art de vivre qui associe l'art de cultiver la terre pour la rendre fertile indéfiniment (sans jamais de rupture) avec l'art d'aménager le territoire. Ce n'est pas un mode de pensée mais un mode d'action qui prend en considération la biodiversité des écosystèmes. La perma-culture représente un ensemble de principes visant à créer une production agricole durable ! Ce qui induit une économie totale d'énergie parce que le travail est manuel ou mécanique sans utilisation de tracteur c'est-à-dire sans fuel, gasoil, ou autre produit pétrolier. L'idée est d'être totalement autonome dans les apports organiques, sans labours, selon les techniques de Pierre Rabhi. La perma-culture permet de réutiliser les déchets verts.

Développer ce concept est le défi que s'est lancé Rémi Rufer installé à la ferme du Mas Tabouret à Treffort, largement encouragé par sa compagne, Laurence Debourg, infirmière également à Treffort.

Rémi a commencé ce type de culture il y a deux ans. Les résultats commencent à être là et seraient certainement plus performants si Rémi possédait plus de terrain pour obtenir une récolte suffisante permettant de vivre de cette culture. Les idées fourmillent dans son cerveau d'homme sage : par exemple développer « l'éco-pâturage » en direction des terrains difficiles en faisant intervenir des moutons qui mangent absolument tout : les moutons solognots à tête noire !

Rémi Rufer met l'accent sur le local et l'ancienneté. Désormais, il élève les meilleures pondeuses de France que sont les poules noires et les poules grises de Bresse (qu'il a trouvées chez des collectionneurs).

Quant au travail du sol, il préfère attendre le bon vouloir de la nature en rajoutant du compost.

Lorsque ses récoltes seront suffisantes, Rémi proposera des paniers sur les marchés ou à domicile. De son côté Laurence profite des visites à domiciles pour porter quelques paniers aux personnes qui en font la demande, qui sont isolées ou incapables de se déplacer.

Parmi les services proposés par Rémi, il y a le « pressage à façon » (en semaine ou le dimanche) – principe du troc- « je ramasse les fruits, je presse les fruits, je stérilise les bouteilles et je donne X pourcentage au propriétaire et garde un pourcentage pour mon commerce ».

Son idée majeure est de « refaire vivre le monde paysan comme il y a 100 ans, mais avec des techniques adaptées au monde d'aujourd'hui ».

Rémi travaille avec le réseau Solimence. Il se laisse un peu de temps pour arriver à monter sa ferme et arriver à un seuil de rentabilité (avoir suffisamment de variétés anciennes dans son potager, verger, des semences, volailles...).

La deuxième démarche sera de « toucher et vendre à la population », autrement dit de faire du commerce, tout en restant local et pas trop gros : « 30 paniers par semaine » !

Des cours d'initiation à la perma-culture ont été dispensés « in situ » à une vingtaine de personnes où il a été question du « design » en perma-culture par Martine Delhommeau, conseil en agro-écologie pour les jardins naturels en milieu urbain et périurbain.

Comme quoi « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » !

fermemastabouret@yahoo.fr



Comprendre les symboles

Sur les produits que vous achetez, vous trouvez plusieurs symboles qui vous donnent des informations précieuses pour éliminer vos déchets.

> Le Triman

Depuis janvier 2015, ce nouveau logo a fait son apparition sur certains produits et emballages.



Le logo « Triman » indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte (bacs en magasins, déchetteries...) pour être recyclé.

L'apposition du logo « Triman » par les industriels étant progressive, il ne figure pas encore sur tous les produits et emballages concernés. Donc attention, à ce jour, l'absence de logo Triman ne veut pas dire qu'il ne faut pas trier le déchet.

> La poubelle barrée

Elle figure sur les produits électriques et électroniques, sur les piles et les accumulateurs et indique que les déchets résultants de ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée selon les consignes en vigueur.



> L'anneau de Möbius

C'est le symbole du recyclage. Les produits qui l'arborent, ou leur emballage, sont recyclables. Néanmoins, ils seront recyclés si le système de collecte ou la filière du recyclage existent et si les consignes de tri sont correctement respectées. Le chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.



> Le Tidy man

Ce logo incite juste les consommateurs à jeter, dans une poubelle, les emballages et conditionnements des produits après consommation.



> Le Point Vert

Ce logo ne signifie PAS que le produit est recyclable. Celui-ci figure sur 95 % de nos emballages... Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers. Il ne signifie pas que les produits sont recyclables.



Source : Ademe (<http://www.ademe.fr/>)

Le tri et vous

Pourquoi devons nous trier ?

Nous devons trier car c'est la meilleure façon de freiner l'augmentation des coûts de la taxe d'ordures ménagères.

Cela permet également de diminuer le volume de notre poubelle et de protéger la planète en offrant une seconde vie au déchet par le recyclage des matières : les magazines reviennent sous forme de journaux, les bouteilles en plastique deviennent tuyaux et même fibre polaire...

Quant aux déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature (toxique), il est important de les déposer en déchetterie.

Comment devons nous trier ?

La commune dispose d'une déchetterie intercommunale située à Lucinges et de 4 Points d'Apport Volontaire comprenant trois conteneurs :

- le verre (colonne verte),
- les journaux, magazines et prospectus (colonne bleu),
- les emballages recyclables comme les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en papier-carton et briques alimentaires, les emballages en acier et aluminium (colonne grise).

Avant de vous rendre en déchetterie, pensez à bien trier les matériaux que vous souhaitez y déposer. Cela vous fera gagner du temps et facilitera le dépôt des déchets dans les bennes. Le gardien de déchetterie est là pour vous conseiller en cas de doute et veiller à son bon fonctionnement ainsi qu'au respect des consignes de sécurité. En aucun cas, il ne doit trier vos déchets à votre place.

> Les Points d'Apport Volontaires (P.A.V.)

- à Treffort (chemin du Mas Guy), et au lotissement St Michel
- à Cuisiat (au nord du lotissement de la gare)
- à Montmerle

Les PAV doivent rester propres. Les encombrants doivent être déposés directement en déchetterie. Pas de dépôts sauvages d'ordures de toute autre nature.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.treffort-cuisiat.fr ou contactez le service gestion des déchets au 04 74 42 38 41.

> Horaires de la déchetterie de Lucinges

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 12h à 15h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 12h à 15h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Carnet 2014

MARIAGES

WOILLEZ Emily & GLACHANT Antoine	15 février
AGOSTINI Nathalie & JONVILLE Lionel	22 mars
ZANARDI PROSPERI Giulia & LAFARGE Gaspard	19 avril
DELETANG Laetitia & FLAMAND Maxime	31 mai
SOTO Valentine & GAY Fabien	7 juin
MALIN Anaïs & GUILLAMON Antoine	21 juin
BAL Clémentine & CONCHE Sébastien	28 juin
JOUVENT Sandra & LOUIS Auguste	12 juillet
ANDRE Jessica & CANTIN Remy	2 août
DROUHIN Stéphanie & LECERF Rémi	9 août
TERRINE Christelle & FELIX Jérôme	13 septembre
SCHAEFFER Céline & FERNANDES Nicolas	4 octobre
VAROL Sinem & SOYBIR Eyup	31 octobre
FROT-COUTAZ Martine & BEN TAGHAROUIT Slim	27 novembre

DECES

RAMEL Georges, Auguste	25 février
MARECHAL René Marcel	16 mars
GERVAIS Fabrice	24 mars
MARECHAL Christiane	13 juin
CHANEL Christiane, veuve RAMEL	13 juillet
JACQUET Monique, Marie-Louise, Renée, épouse CHARNAY	18 juillet
GRECO Vincent	14 août
CHARVET Henri, Guy	22 septembre
PUVILLAND Paulette, Hélène, veuve BIDAL	2 octobre
QUAIRE Madeleine Josephette, épouse PETIT	21 octobre
TOURNIER Marie Félicie Augusta, veuve CHANEL	27 octobre
DERUTY Colette, épouse BOULET	7 novembre
CHARMETTE Marie, Claude, épouse KOWALSKI	11 novembre
CORRETEL Marcelle Lucie Adèle, veuve RODET	11 novembre

NAISSANCES

CADOUX Soana, Rose, Harmonie	13 janvier
MALLET Dorian, Evan	18 janvier
MOLIERE Rosy	3 février
BOUDAT Marceau Pierre Janel	10 février
BOURCET Théo, Loïc	1er mars
BONGLET Laly	10 mars
RUFFER Adrien, Léon, Marcel	21 mai
MADON A KOKO Gabriel Ikobo Martin	26 mai
COURY Charbel	11 juin
BERTHEAU MILLET Lucie Angélique	18 juin
GRIVET Liam Rafaël	9 juillet
GAY Hannah Rocio Danielle	13 juillet
CONCHE BAL Théophile, Gustave, Martin	23 juillet
CHEVANU Victoria, Rosa, Henriette	29 juillet
GUICHARD Marley	31 août
DIDIER BERGER Nina Maryline Elodie	7 septembre
DA SILVA COEHLO Inaya	13 septembre
REYNAUD Simon, Paul, Maxime	7 octobre
BOUGHANEMI Yanis	20 octobre
CATALAYUD Aliya	19 novembre
GAME Line	20 novembre
GUILLERMIN Jade Leeloo	20 novembre
TEISSIER Rose Capucine	20 novembre
BOUTON Sévan	3 décembre
MIALHE Anna, Manon	19 décembre

